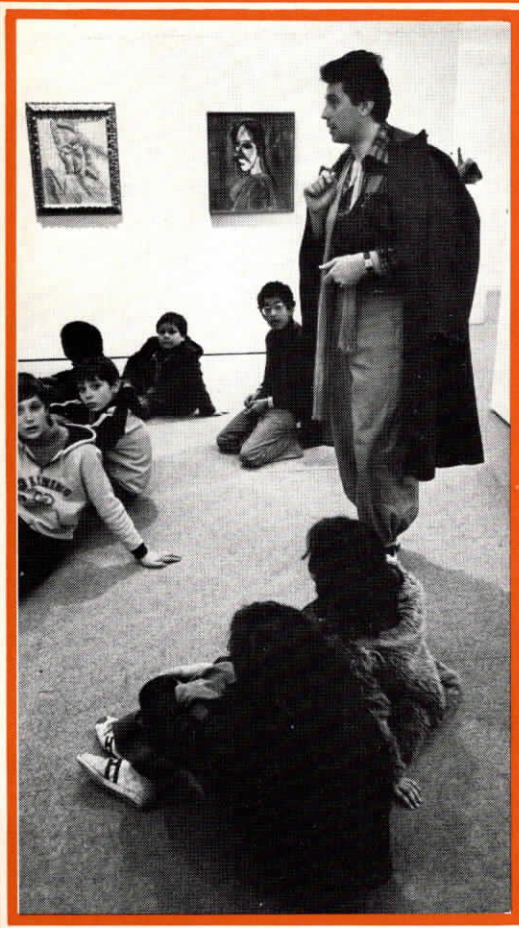


l'éducation



les enfants et l'art

les jeunes
et la violence



PIANOS DROITS

PIANOS A QUEUE

PIANOS DE CONCERT

CLAVECINS - EPINETTES

INSTRUMENTS A CORDES

INSTRUMENTS A VENT

TABOURETS DE PIANO - METRONOMES

LUTHERIE - PARTITIONS MUSICALES

FLUTES A BEC - INSTRUMENTS ANCIENS

ORGUES ELECTRONIQUES & ELECTROSTATIQUES - classique et variété



— Livraison franco dans toute la France

— Location

— Crédit courant ou personnalisé

— Leasing (location vente de longue durée)

BOUVIER-PARIS - 15, rue d'Abbeville, 75010 PARIS - ☎ 878-24-88

PRIX SPECIAUX aux Membres du Corps Enseignant et Etablissements Scolaires

Double



l'éducation

fondée en 1945
par Gustave Monod et Louis Cros

Rédaction, publicité, annonces
2, rue Chauveau-Lagarde - 75008 Paris
Tél. : 266-69-20/21/67

Abonnements
215, boulevard Macdonald - 75019 Paris
Tél. : 202-80-88

le numéro ordinaire : 3 F
le numéro spécial : 5 F
Abonnement annuel : France 70 F
étranger 90 F

C.C.P. 31-680-34 F (La Source)

Pour tout changement d'adresse, joindre
une bande d'expédition et 2 F en timbres.

une semaine après l'autre

- 5 les jours se suivent..., par Pierre-Bernard Marquet
- 6 l'étudiant 1977
- 8 réforme : la guerre des fédérations de parents ; les partis politiques, par Michaëla Bobasch

cette école innombrable

- 10 des ateliers d'art pour les enfants, par Colette Banaigs
- 14 audiovisuel : l'interdisciplinarité obligée, par Jean-Luc Michel
- 26 vous avez la parole : le français en sixième, par Louis Faucon, doyen de l'Inspection générale des Lettres

à votre service

- 17 l'éducation a retenu pour vous cette semaine
- 18 textes officiels : vous lirez au B.O.
- 18 vous avez la réponse, par René Guy
- 20 documentation : éducation ; sociétés ; méthode ; Lucien Herr, par François Mariet
- 21 CNDP : la RTS vous propose
- 22 audiovisuel : la reproduction des documents — 3 : les objectifs et le cadrage, par Jean-Luc Michel
- 24 sur votre agenda

l'homme créateur

- 28 made in USA, par Pierre Ferran
- 31 panorama — livres : un jeu passionnant, par Josane Duranteau ; pour les enfants, par Pierre Ferran ; théâtre : abonnez-vous ; deux reprises, par Pierre-Bernard Marquet ; variétés : chanson en capitale... et en province, par Maurice Guillot ; télévision : la voix d'oc, par Catherine Mathieu

le monde comme il va

- 34 remède à la violence ?, le rapport de la commission Alain Peyrefitte
- 38 mots croisés — échecs

photos - couverture : Jacques Faujour, Pierre Michaud ; p. 6 : Bajande/Rapho ; p. 11 : Jacques Faujour ; p. 12 : Ecole nationale Louis-Lumière ; p. 13 : Baladi ; p. 28 : Pierre Michaud ; p. 32-33 : Lot ; p. 34 : Pierre Michaud

pour enseigner dès le départ le trait qui leur servira toute la vie: **rotring**

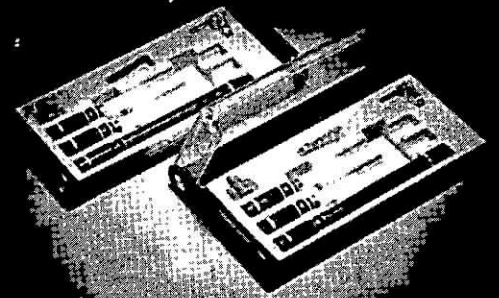
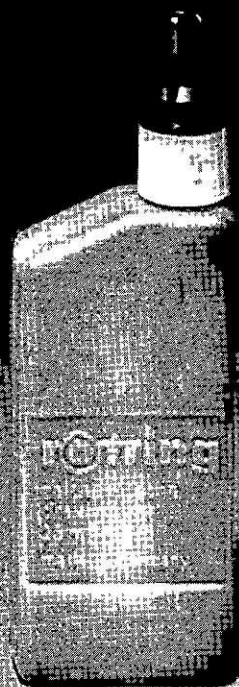
ROTRING, système cohérent,
normalisé, doublement fiable,
d'appareils à dessiner et
d'ensembles correspondant à
tous les besoins du dessinateur
comme de l'élève.

ROTRING met à votre service
une gamme spéciale "rentrée"
progressive et moderne:

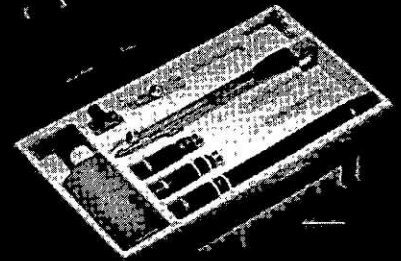
- coffrets de 3 mécanismes,
variant ou micronorm
- coffrets combinés compas



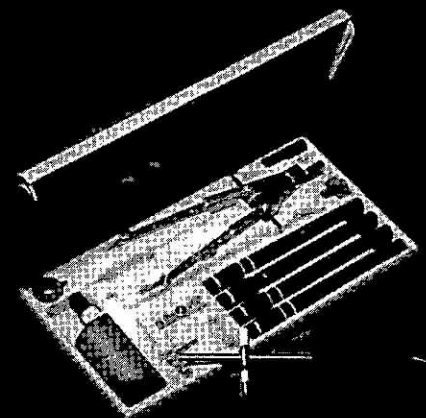
à vos élèves,



coffret Rotring 3 mécanismes.



coffret Rotring 3 mécanismes + compas.



coffret Rotring 4 mécanismes
+ compas Master-bow

LES NOUVEAUTÉS DE L'ENSEIGNEMENT

75005 PARIS
25 rue Monge

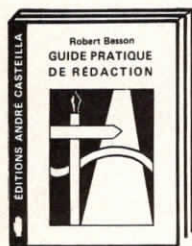
ÉDITIONS D'ENSEIGNEMENT ANDRÉ CASTEILLA



Petit dictionnaire groupant les connaissances essentielles d'orthographe et de grammaire. 7,50 F



Pour noter les mots nouveaux, les mots difficiles, ou ceux auxquels on fait une faute. Un cahier 15x21... 2,50 F



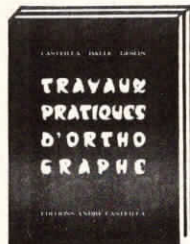
Un «classique» pour l'enseignement de la rédaction... 18 F
«La pratique de l'expression orale et écrite»: une pédagogie moderne. 18 F



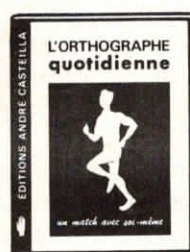
Pour l'enseignement du droit du travail niveau collèges:
- le manuel... 6,60 F
- les T.P... 8,50 F
- Législation du travail rural... 18 F



Pour faire soi-même des bandes dessinées en couleurs à projeter
- le livre... 19,50 F
- bande 45 mm 10 F
- bande 35 mm 10 F



Méthode active pour l'acquisition d'une bonne orthographe (grammaticale et lexicale) classes des collèges 15 F



5 minutes d'orthographe tous les jours: des progrès assurés. Cahier de l'élève... 4,50 F
Livre du maître (indispensable) 4,50 F



Pour l'enseignement du dessin industriel aux débutants: classes de C.P.A...etc. Un livre... 13 F
Travaux pratiques 1ère série... 17 F



Présente les institutions françaises et traite sommairement des institutions européennes... 6,60 F
Le cahier de T.P... 8,50 F



Initiation artistique par l'expression graphique et manuelle. Dessin, coloriage, découpage, collage, décoration... 25,50 F

NOUVEAU DOSSIER SCOLAIRE

DES ÉCOLES

Nous avons fabriqué (et vendu) plus de 6 millions du précédent dossier scolaire: c'est pourquoi nous vous proposons le **nouveau dossier scolaire des écoles**, institué par l'arrêté du 8 août dernier. Les élèves des **écoles maternelles** et du **cycle préparatoire** des écoles primaires doivent en être munis dès cette année. Il est composé:

- d'une chemise carton. EM et CP, 44x30,5. 1,70 F
- des bulletins trimestriels de correspondance obligatoires pour le C.P. dès cette année, format 42 x 29,7 cm... 1,40 F
- nous vous donnerons ultérieurement le prix du document de liaison de l'école maternelle.

Notez que nous fabriquons aussi **LE DOSSIER SCOLAIRE DES COLLÈGES**
Le dossier complet: 3,60 F - le bulletin 4 ex.: 3,00 F.



D.M.C.

Aider à découvrir les plaisirs et les vertus du travail créateur, la beauté et l'art du «fait à la main», c'est le but des nouvelles collections D.M.C.

COLLECTION APPRENDRE POUR CRÉER

- La tapisserie facile
- Le macramé facile
- Le crochet facile
- La couture facile à la main
- La couture facile à la machine* L'exemplaire: 18,60 F

COLLECTION CAHIERS DE DÉTENTE (point de croix)

- Les petites figurines
- Les fleurs et les fruits
- Le zoo
- L'Alphabet
- Les animaux familiers
- Les guirlandes*

L'exemplaire: 8,80 F

COLLECTION IDÉES

- La maison au crochet
- Coussins naifs
- Crochet sur table
- Magie de la récupération*

Rappel: **ENCYCLOPÉDIE DES OUVRAGES DE DAMES**
Un volume de 802 pages 115 x 155 mm... 56,05

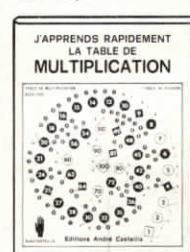
(* Volumes à paraître)



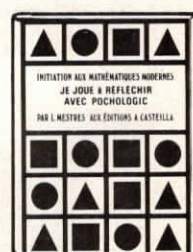
Bien écrire avec les instruments modernes (crayon bille, stylo feutre, stylo) - le livre... 10 F
- la méthode (deux cahiers)... 3 F



Permet aux enfants d'apprendre sans ennui et sûrement les tables d'addition et de soustraction. La règle à calcul... 5 F



Pour apprendre rapidement la table de multiplication en 10 leçons. Un cahier... 5 F



Initiation aux maths modernisés: un livret; sécants et jetons à découper; un pochoir; les solutions. Le tout... 12,60 F



Ft 210x297, 44 élèves. Très pratique. Avec place pour tous renseignements utiles. L'ex. 2 F



192 pages 210x297. Permet de noter tous les jours les effectifs de 12 ou 24 classes. Utile pour les effectifs de cantine 13 F



Cahier de préparation pour établir le programme de travail semaine par semaine Format 210 x 297... 6,60 F



Pour les C.P.A.: Le carnet de stages... 5 F
Le carnet de correspondance... 3 F
Le tableau des stages et des absences... 3 F



BON DE COMMANDE, à adresser aux NOUVEAUTÉS DE L'ENSEIGNEMENT, 25 rue Monge, 75005 PARIS

NOM:

ADRESSE:

..... désire les titres suivants:

- à F
- à F
- à F
- à F
- à F

PLUS FRAIS DE PORT: 10 % minimum 3 F

Ci-joint leur règlement en chèque. V.P. ou mandat poste

CATALOGUES GRATUITS

- Enseignement du 1er degré
- Ouvrages de Français
- Dessin et Ouvr. techniques
- Enseignement commercial
- Imprimés d'enseignement
- Matériel

les jours se suivent...

LUNDI. Selon le Syndicat national de l'Education physique, il y aurait à cette rentrée encore 500 000 élèves du second degré sans éducation physique. Pourtant près de 1 200 candidats au CAPEP ont obtenu la moyenne au concours, dont 478 seulement ont été recrutés. Les autres, auxquels a été attribué un brevet supérieur d'éducation physique, qui les juge en principe dignes d'enseigner, restent sans emploi. Mais ne dit-on pas aussi que, pour assurer les trois heures dans les nouvelles sixièmes, on a grignoté sur l'emploi du temps des autres classes, en particulier en 5^e et 4^e ? Curieuse politique qui consiste à déshabiller Paul pour habiller Pierre !

MARDI. Les finances de l'Unesco restent toujours préoccupantes, malgré un mieux. En janvier 1977, l'Organisation avait dû emprunter, sans intérêt, 22,3 millions de dollars à certains Etats membres pour combler son déficit, et, en mai, 7 millions de dollars en banque, avec 37 698 dollars d'intérêt. En juin, les Etats-Unis avaient bien versé leurs arriérés de cotisation jusqu'à fin 1976, et d'autres Etats les ont imités depuis. Mais que se passera-t-il en janvier 1978, si l'Etat qui verse la plus forte contribution à l'Unesco retarde le paiement de sa cotisation 1977 ? Aussi le directeur général, Amadou Mahtar-M'Bow, vient-il de lancer un appel pressant pour que les « mauvais payeurs » s'exécutent sans retard.

MERCREDI. A leurs journées nationales de Limoges, les membres de l'Association des professeurs de mathématiques de l'enseignement public se sont préoccupés des problèmes de formation des maîtres et de la formation initiale et continue. Ils ont répété combien avaient été contraignants pour les enseignants la nécessité de choisir très vite les nouveaux manuels de sixième et le choix lui-même de ceux-ci, pour quatre ans. Ils ont redit également leur souhait que leur discipline ne joue pas un rôle de sélection, aussi bien tout au long de la scolarité que pour l'orientation dans les études supérieures où cela ne se justifie nullement, comme, par exemple, en médecine.

JEUDI. Défense de fumer dans les écoles et les collèges, « dans les locaux fréquentés par les élèves pendant cette fréquentation ». Etait-ce donc permis ? Pour les lycéens, le règlement intérieur décidera des locaux « pour fumeurs ».

VENDREDI. Qui disait que la réforme de l'Education n'était pas en marche ? On nous promet que les candidats reçus au baccalauréat, qui jusqu'ici recevaient en septembre un certificat provisoire d'admission, et dans un délai d'un an leur diplôme définitif, après en avoir fait la demande, auront dorénavant, directement et automatiquement, leur « peau d'âne ».

SAMEDI. Une nouvelle, et grave, menace sur les Instituts régionaux d'éducation mathématique (IREM). Des instructions ministérielles, par telex, viennent d'imposer une réduction de 20 % des moyens horaires dont ils disposaient pour le perfectionnement des maîtres et leur réflexion sur leur enseignement. Qui disait donc (bis) que la réforme de l'Education n'était pas en marche ?

Pierre-Bernard Marquet

l'étudiant 1977

A l'heure où près de 900 000 étudiants reprennent le chemin des universités et des grandes écoles, il n'est pas inintéressant de se demander qui ils sont.

Population diverse par définition, aussi bien par ses origines sociales que par ses modes de vie, ses goûts, ses opinions, ses visions de l'avenir, une enquête importante permet de mieux la connaître, et d'esquisser le portrait-robot de l'étudiant 1977.

PEUT-ON faire aujourd'hui le portrait-robot de l'étudiant français ? Une vaste enquête de la revue **L'étudiant, guide pratique** nous y invite. Elle a porté sur 5 000 personnes (classes préparatoires, sections de techniciens supérieurs, IUT, grandes écoles, universités), soit environ un étudiant sur deux cents. Les réponses obtenues ne correspondent pas toujours à celles que, de son côté, a obtenues l'UNEF-ex-Renouveau sur un échantillon de mille étudiants interrogés au début de 1976.

En université l'étudiant suit entre dix et vingt heures de cours par semaine ; en grande école, entre vingt et trente ; en IUT, classe préparatoire ou section de BTS, entre trente et quarante. Pour son travail personnel l'étudiant médecin ou de « prépa » ajoute trente heures, mais les grilles les plus souvent signalées vont de cinq à dix (26,4 %) et de dix à vingt (30,9). Les étudiants ont peu redoublé (26 % une fois, 4, plusieurs, ce qui correspond à peu près aux chiffres UNEF qui donnent 32 % d'étudiants ayant redoublé au moins une fois), mais les garçons (un sur trois) plus que les filles (une sur quatre), et peu aussi changé d'orientation en cours d'études (15,8 % une fois, 1,5 plusieurs ; 18 % disait l'UNEF), sauf les littéraires qui l'ont fait dans une proportion de 26 %.

Ils sont plus souvent plutôt satisfaits de leurs études (63,7 %) mais ne souhaitent pas les prolonger une

fois terminée la filière où ils sont engagés (46,9 %). Cependant, 25,7 % d'entre eux ne souhaitent pas entrer très vite dans la vie active parce que leur vie d'étudiant leur plaît (25,7 %) ou parce qu'ils veulent acquérir un maximum de diplômes (25,9 %). Ils ont suivi la filière normale vers le métier qui les intéresse (33,4 %) ou ont été attirés par les études choisies par eux (31,5 %) mais, assez souvent aussi, ils ont prolongé naturellement leurs études secondaires (16,8). Quelques-uns ont « obéi » à leur famille (3,4), à leurs amis, enseignants ou relations (5,2), ou bien ont opté pour des études faciles et pas trop sélectives (3,3).

Travaillent-ils pendant l'année universitaire ? Oui, à temps complet pour 4,5 % d'entre eux, 13,5 à temps partiel mais régulièrement et 17,3 à temps partiel de temps en temps, donc en gros un sur trois. En revanche, les deux tiers d'entre eux ont recours à un job pendant les vacances.

Concernant leur avenir professionnel, 10 % n'en ont aucune idée, contre 38,5 qui sont parfaitement déterminés. Entre ces deux extrêmes, une bonne moitié hésite entre plusieurs voies. Par quoi sont-ils tentés ? L'ordre de préférence des carrières envisagées s'établit ainsi : enseignement et recherche, 28,1 % (mais un littéraire sur deux) ; professions libérales et indépendantes, juridiques, artistiques, santé, 27 ; grandes entre-



prises privées, 12,9 ; fonction publique, collectivités locales 11,6 ; petites entreprises privées, 5,6 ; entreprises publiques, 4,9 ; création d'une entreprise artisanale, industrielle ou commerciale, 2,4 ; agriculture, 2,2. Les étudiants ne reculent pas devant la mobilité ; ils choisiront de préférence une autre région (19,6 %) ou l'accepteront plus ou moins volontiers (79,3) ; l'étranger en tente prioritairement 21,2 %, et plaît assez à 55,7.

Pensent-ils qu'ils trouveront un emploi à leur goût ? Oui, très facilement pour 27,3, difficilement pour 44,2, et 15,3 ne l'espèrent pas ! Les plus confiants sont les élèves médecins et des grandes écoles.

D'autres questions portaient sur la vie personnelle des étudiants. Ils sont en bons (54,2 %) et même en très bons (30,4) termes avec leurs parents. Ils sont le plus souvent célibataires (84,4 %) mais vivent parfois à deux, librement (9,1) ou après mariage (5,2) mais relativement peu (2,3 %) ont des enfants. Pour l'UNEF, les célibataires représentaient 80 %, les couples mariés 12 et les couples libres 8. Un quart des étudiants reconnaît n'avoir pas encore eu de relations sexuelles, mais les garçons ont été plus précoces (en moyenne 17 ans et demi) que les filles (un an de plus). Une sur deux use régulièrement de contraceptifs et 7,1 % ont eu recours à l'avortement. Les célibataires n'envisagent le plus souvent le mariage qu'à la



fin de leurs études (58,5 %), mais 14,5 % n'y pensent même pas.

Les fumeurs de tabac sont une petite majorité — dans des proportions voisines de celle de la population d'ensemble ; ceux d'herbe, haschich, marijuana beaucoup moins nombreux, un peu plus du quart, mais seulement 2,3 % régulièrement, et moins de 3 % ont pratiqué une ou plusieurs fois les drogues dures.

Plus du quart d'entre eux ne lisent régulièrement aucun journal ou revue. Ils ne sont pas de très assidus télé-spectateurs (15,7 % tous les jours, 41,8 au moins une fois par semaine ; selon l'UNEF, 65 % regardent la TV moins d'une soirée par mois). Ils préfèrent la radio (43,5 % plusieurs fois par jour, 29,6 une fois et 12,9 au moins une fois par semaine) et surtout pour la musique-variétés (57,1 %) et les informations (30,9). Près du tiers va au cinéma au moins une fois par semaine et les trois quarts au moins une fois par mois. L'enquête UNEF indiquait que 17 % allaient au cinéma moins d'une fois par semaine, 35 % moins d'une fois par mois, et que 55 % allaient moins d'une fois par mois dans un ciné-club. Théâtre, concerts, cafés-théâtres sont ignorés ou presque par plus de la moitié, mais 49 % consacrent entre une et quatre heures aux sports, 11,9 entre 5 et 10.

Ils ne lisent pas beaucoup ; près de la moitié moins d'une heure par semaine et 39,5 % entre une et deux.

Une moitié lit un ou deux livres par mois, mais 11,6 % aucun. Pour l'UNEF, qui ne s'intéressait qu'aux achats de livres, 35 % des étudiants en achètent moins d'un par mois, 23 un seul et 42 plus d'un. Les préférences vont, dans l'ordre, au roman (38,7 %) aux livres d'histoire (5,8) en passant par les ouvrages de sciences humaines ou de politique (26,8), les policiers (8,6), la science-fiction (8,2) et les guides, voyages, livres pratiques (7,9). Quant aux auteurs les plus souvent cités pour les avoir marqués ou influencés, Zola vient assez largement en tête devant Camus, Sartre, Vian, Marx, assez bien groupés, Baudelaire, Malraux, Freud, Balzac, ensuite, puis Proust et Nietzsche, laissant Hugo en douzième position.

D'après l'enquête de **L'étudiant**, il ne semble pas que les étudiants soient très politisés ou syndicalisés, au moins de façon militante, puisqu'elle en donne 89,7 % d'inorganisés et seulement 4,7 adhérents à un syndicat étudiant, dont plus d'un tiers à l'UNEF ex-Renouveau, ce qui représenterait, pour cette organisation, 15 800 environ. Celle-ci conteste vivement ce chiffre et annonce 25 000 étudiants possesseurs de la carte UNEF, auxquels s'ajoutent 25 000 autres qui ont la carte des activités culturelles UNEF dans différentes universités. Les organisations politiques ont plus de succès (7 %) et elles ont aussi plus de sympathisants que les syndicats, mais c'est le mouvement écologiste qui, s'il a peu d'adhérents proprement dits (1,6), recueille le plus de sympathie et de loin (55,9 %) et 31 % déclarent, qu'en cas d'élection présidentielle, ils voteraient pour un candidat « vert ».

Cependant les étudiants ne sont pas indifférents à la vie politique. Près des trois quarts sont décidés à voter aux législatives prochaines. En cas de présidentielles leurs choix placeraient les candidats, dans l'ordre suivant, après l'écologiste : Mitterrand (24,6 %), Giscard d'Estaing (12,7), Chirac (10,7), Marchais (8,2), extrême gauche (6,7), extrême droite

(1,9). Les étudiants les plus marqués à droite sont ceux des grandes écoles ; à l'opposé on trouve ceux de lettres et de sciences.

D'autres interrogations enfin, qui ne sont pas les moins intéressantes, portent sur l'origine socio-professionnelle des étudiants. Ici les indications données par **L'étudiant** et par l'UNEF sont à rapprocher de celles que le secrétariat d'Etat aux Universités a récemment fournies à l'occasion d'une réponse à un sénateur. Les comparaisons sont toutefois délicates car **L'étudiant** ne distingue pas les différentes catégories d'étudiants, ce que fait le secrétariat d'Etat (universités, grandes écoles) tandis que l'UNEF ne tient compte que des universités.

Officiellement on comptait en 1976 dans celles-ci 6,1 % d'enfants d'agriculteurs, exploitants et ouvriers agricoles, 8,6 dans les ENSI, 4,2 dans les écoles centrales et 4,3 dans les ENS. De son côté l'UNEF arrivait à un chiffre voisin de 6 % pour les universités. D'après **L'étudiant** la proportion serait plus optimiste puisqu'elle atteint, tous étudiants réunis de cette origine, 7,9 %.

Pour les enfants d'ouvriers et personnels de service, le secrétariat d'Etat donne 13,3 % dans les universités, 18,3 dans les ENSI, 4,5 dans les écoles centrales et 10 dans les ENS. L'UNEF, à la même date, n'arrivait qu'à un total de 10,5 % dans les universités, et **L'étudiant** seulement à 9,4.

Pour les enfants de patrons de l'industrie et du commerce, professions libérales et cadres supérieurs, les proportions sont de 44,6 % pour le secrétariat d'Etat (et 36,4 en ENSI, 59,8 en écoles centrales et 56,2 en ENS). L'UNEF donne un total de 64,5 % pour les enfants de patrons de l'industrie et du commerce (PDG et commerçants et artisans), professions libérales, cadres supérieurs, ingénieurs ou cadres, enseignants, techniciens et **L'étudiant** 40,1.

Pour les cadres moyens-employés, à l'officiel pourcentage de 26,3 % (26,7 en ENSI, 25,2 en écoles centrales, 26,3 en ENS) s'opposent les 9 % UNEF pour les employés seuls,

et les 29,3 de **L'étudiant** (19,3 cadres moyens, 10,6 employés).

Quelles que soient les variations observées, on ne peut toujours que constater une grande différence entre les origines sociales des étudiants, et le problème de la démocratisation de l'enseignement supérieur reste posé. Selon le secrétariat d'Etat, il est en voie de règlement, ou plus exactement les pourcentages des catégories défavorisées ont augmenté depuis une quinzaine d'années. Pour ne s'en tenir qu'aux universités, les enfants d'agriculteurs étaient bien 6,2 % en 1960 contre 6,1 en 1976, mais cette stagnation est en fait présentée comme un doublement relatif puisque, de 1960 à 1976, la part de cette catégorie sociale dans la population active a diminué de 50 %, de 20 à 9,5.

Ce calcul semble bien contestable, car les 6,1 % d'étudiants 1976 sont issus des agriculteurs... qui étaient « actifs » une bonne vingtaine d'an-

Les étudiants de l'UNEF sont inquiets : face aux augmentations diverses (tickets de restaurant universitaire, Sécurité sociale, MNEF) et à la réduction du nombre des bourses, il devient de plus en plus difficile de pouvoir rester étudiant. Pour remédier à cette situation, l'UNEF exprime quatre revendications : « augmentation de 30 % des bourses d'enseignement supérieur, attribution d'une allocation de rentrée d'un montant de 500 F pour tous les étudiants (et de 1 000 F pour ceux qui déclarent vivre avec moins de 1 500 F par mois), blocage des tarifs publics, et aide supplémentaire de 500 F pour tous ceux dont l'un des parents est au chômage ».

L'UNEF, qui réclame en outre « l'abandon des projets sélectifs en médecine, architecture et troisième cycle et le déblocage de 80 000 postes au CAPES et à l'agrégation », envisage de lancer à la rentrée « un grand mouvement revendicatif d'ampleur nationale » sur différents thèmes, notamment « les conditions de vie des étudiants », « l'emploi » et « les crédits des universités ».

nées avant. Or, en 1954, date à laquelle l'Institut national de la statistique et des études économiques a adopté la classification en catégories socio-professionnelles, les agriculteurs exploitants et salariés agricoles représentaient 26,6 % de la population active. Même si, entre 1946 et 1954, le nombre total des personnes qui travaillent dans le secteur agricole a diminué d'environ 17 %, ce n'est qu'après cette date que le mouvement s'est accéléré (20,1 % en 1962, 15 % en 1968, et 9,5 en 1976). Il sera donc intéressant et significatif de connaître, dans vingt ans, la part d'enfants d'agriculteurs dans l'enseignement supérieur, pour mesurer avec quelque chance d'exactitude si l'accès leur en a été plus ou moins facilité.

Les chiffres donnés par le secrétariat d'Etat pour les enfants d'ouvriers et personnels de service sont plus significatifs. Leur pourcentage dans les universités est passé de 6,4 % en 1960 à 13,3 en 1976 pour une catégorie socio-professionnelle qui est restée proportionnellement assez stable dans la population active (39,9 % en 1954, 42,1 en 1962, 43,5 en 1968). On peut donc parler ici d'une certaine démocratisation. Il n'en reste pas moins que la part d'enfants de catégories socio-professionnelles « nobles » est sans rapport avec la proportion que celles-ci représentent dans la population active : 44,6 % dans les universités en 1976 contre 14,8 % en 1954, 14,6 en 1962 et 14,5 en 1968.

Beaucoup d'autres questions resteraient sans doute à poser pour compléter ce portrait-robot de l'étudiant 1977. L'une d'entre elles pourrait être la suivante : quels sont les pourcentages de réussite ou d'échec, de réorientations ou d'abandons, selon que les étudiants sont salariés, boursiers ou totalement libres de leur temps et de leur budget pour leurs études ? Car tel est bien en effet un des aspects les plus importants et les plus obscurs de la condition étudiante : est-elle, par-delà les statistiques et les moyennes, égale pour tous ?

la guerre des fédérations de parents

C'est la guerre chez les parents d'élèves, ou du moins entre les deux principales fédérations — la Fédération des conseils de parents d'élèves (FCPE) et la Fédération des parents d'élèves de l'enseignement public (PEEP) plus communément désignées par le nom de leurs présidents respectifs, Cornec et Lagarde —, à l'approche des élections scolaires aux comités de parents mis en place cette année à l'école élémentaire.

Les deux fédérations ont des opinions divergentes sur la réforme Haby. Le docteur Lagarde estime que la réforme représente un progrès à divers égards : importance accrue donnée aux disciplines d'éveil, introduction en sixième de matières comme les travaux manuels, mise en place du « soutien » et du dossier scolaire qui, « s'il est bien rempli, peut permettre une continuité dans le processus éducatif, une meilleure définition des aptitudes au-delà des résultats scolaires et une amélioration de l'orientation », et enfin, « ouverture de l'école aux milieux extérieurs, et en particulier aux parents ». Toutefois, la Fédération Lagarde émet quelques réserves quant aux moyens mis en œuvre pour l'application de la réforme : elle constate la réduction des activités d'éducation physique et sportive dans les classes de cinquième, quatrième et troisième, des insuffisances dans la formation des enseignants mal préparés à assurer la mise en place du « soutien » et de « l'approfondissement », et réclame une « véritable réforme de la condition enseignante ».

La Fédération Cornec est, au contraire, farouchement opposée à la réforme qu'elle condamne sur divers points, notamment la sixième commune « qui en réalité n'est pas commune », le dossier scolaire qui,

« s'il n'est pas mauvais en soi, est nuisible dans les circonstances actuelles : absence de véritable équipe éducative et politique d'orientation », et la politique du ministre à l'égard des CET considérée « comme un palliatif médiocre pour tenter de réduire le chômage ». Opposée à la réforme, la Fédération Cornec, qui souhaite « qu'un changement de majorité en mars prochain puisse y mettre fin sans qu'elle soit trop avancée pour causer un préjudice aux élèves » et envisage au cours de la deuxième quinzaine d'octobre une action commune avec la FEN, la CGT et la CFDT, désire néanmoins être représentée aux comités de parents, bien qu'elle les considère comme « une caricature », afin de pouvoir lutter de l'intérieur. « Nous y allons pour témoigner, revendiquer, combattre, agir. Les parents qui voteront pour nos listes sauront qu'ils votent pour des gens qui veulent mener un combat », déclare M^e Cornec.

Quel que soit l'objectif — participer ou bien combattre — les élections aux comités de parents sont l'enjeu d'une lutte qui se politise chaque jour davantage.

« Et voilà ; c'est parti comme si c'était déjà les élections de mars 1978 » remarque ironiquement M^e Cornec, qui, tout en prétendant « vouloir faire baisser la température », n'en jette pas moins de l'huile sur le feu en accusant la Fédération Lagarde de collusion avec le ministre de l'Éducation. Accoutumé de par sa profession à manier les formules percutantes, M^e Cornec n'hésite pas à ironiser : « Bien qu'il joue les vierges offensées et la pureté cathare, le Dr Lagarde est pris dans le système : il est devenu l'homme à tout faire de M. Haby et l'esclave des partis de la majorité. » Il en donne pour preuve les appels du RPR à voter Lagarde dans diverses régions : à Morcenx (Landes) et Antony (Hauts-de-Seine).

« Il est inévitable que les partis politiques cherchent à récupérer un mouvement associatif », répond le Dr Lagarde qui, soulignant que sa Fédération regroupe des parents d'opinions politiques et philosophi-

ques de toutes tendances, déclare avant tout « vouloir défendre la notion du pluralisme associatif et sauvegarder son indépendance ». « M^e Cornec, qui n'a rien apporté à l'édification de la réforme, s'enfermant par dogmatisme dans une attitude d'opposition stérile, estime plus facile de déplacer le problème sur le plan politique, C'est un mauvais coup qu'il porte au mouvement de parents d'élèves au moment où ils peuvent participer à la vie des écoles », contre-attaque le Dr Lagarde. Déclarant n'avoir choisi qu'« un seul parti, celui de l'enfant », il accuse en outre violemment le SNI-PEGC de « bafouer la notion démocratique » en refusant de distribuer les documents de la Fédération Lagarde alors qu'il favorise la Fédération Cornec et cite en exemple les directives du SNI qui, s'il refuse de distribuer le matériel d'adhésion des associations de parents à l'intérieur des locaux scolaires, recommande d'autre part « d'aider à la diffusion du matériel de la Fédération Cornec (FCPE) ».

Bien que les deux fédérations se déclarent l'une et l'autre « contre la politisation à l'école », les élections dans le primaire sont bien néanmoins, d'ores et déjà, politisées.

les partis politiques

La réforme Haby continue de susciter les réactions des partis politiques. Après les socialistes, c'était cette semaine au tour du Parti communiste et du Mouvement des radicaux de gauche de s'exprimer.

Le Parti communiste se contente d'en évoquer les grandes lignes car, pour lui, toute réflexion sur une politique d'éducation est inséparable des grands problèmes généraux, et « lutter contre les inégalités dans l'école est inséparable de lutter hors de l'école », indique Jacques Chambaz, député de Paris et membre du bureau politique du Parti communiste, ajou-

tant que « rien dans les modifications apportées par la réforme Haby ne changera fondamentalement les défauts essentiels du système éducatif et les inégalités qu'il renforce », et « qu'il faut en finir avec le caractère bureaucraté et centralisé de la gestion du service public de l'Éducation nationale ».

Contrairement au PC, le Mouvement des radicaux de gauche ne s'en tient pas aux considérations générales, et, par la voix de Dominique Vastel, son délégué national à l'Éducation, se livre à une analyse détaillée des diverses dispositions de la réforme Haby. Il exprime tout d'abord son « inquiétude quant à l'irréversibilité de certaines d'entre elles, notamment en ce qui concerne les programmes allégés qui ne pourront qu'aboutir à un abaissement du niveau ». Les autres critiques portent sur le collège unique « qui n'en est pas un, car 15% des élèves (ceux qui seront âgés de plus de treize ans au moment de l'entrée en sixième) en seront exclus » et sur l'organisation du cours élémentaire où tous les élèves ne sauront pas lire couramment.

Inquiet du manque de réactions syndicales et craignant que les organisations d'enseignants, satisfaites de l'obtention de postes supplémentaires, ne se soient laissé distraire de la lutte, le MRG a décidé de prendre deux initiatives : d'une part le dépôt devant le Conseil d'État d'un recours contre le dossier scolaire qui constitue à ses yeux « une atteinte inadmissible aux libertés individuelles », et d'autre part la relance de la concertation entre les partenaires intéressés par les problèmes éducatifs, en envoyant aux responsables de treize organisations (1) une lettre leur proposant de « participer à une discussion commune pour faire un bilan des projets éducatifs dont la gauche dispose ».

Informations recueillies par
Michaëla Bobasch

(1) Le PS, le PC, la FEN, le SNI, le SNES, la Fédération Cornec, le CNAL, la Ligue de l'enseignement, le SNESup, le SGEN, l'UNEF, le MAS et le COSEF.

des ateliers d'art

Depuis que le grand vaisseau de la Culture s'est ancré sur le plateau Beaubourg il a connu, on le sait, une véritable ruée de visiteurs, français et étrangers.

Parmi ce vaste public, le public scolaire tient une place importante ; les portes du Centre Georges-Pompidou lui sont en effet largement ouvertes, les moins de dix-huit ans sont accueillis gratuitement au musée et dans les grandes expositions et ne paient le laisser-passer que 25 F. De leur côté les enseignants constituent près de la moitié des 350 000 adhérents (qui paient 50 F ce laisser-passer annuel, mais peuvent également bénéficier d'un demi-tarif par abonnement collectif à partir de dix personnes).

Il est vrai aussi que les activités proposées aux scolaires sont nombreuses et que certaines d'entre elles sont aussi originales qu'intéressantes.

Mais ce succès lui-même — d'un prototype — n'est pas sans poser des problèmes.

NOUS POURRIONS passer en revue la totalité des activités du Centre : il est bien évident que la bibliothèque (la BPI), pour ne donner qu'un exemple, peut servir aux enseignants comme aux enfants et aux adolescents. Nombreux sont ceux qui s'y pressent pour travailler ou se documenter, les jeunes ayant une prédilection marquée pour l'audiovisuel et les 180 000 diapositives actuellement disponibles.

Mais nous allons ici nous borner aux activités spécifiques orientées vers l'enseignement.

la cellule liaison-enseignement

C'est une création nouvelle, propre au Centre Pompidou. Les membres ont une quadruple mission : information auprès des diverses instances de l'enseignement sur les possibilités que leur offre le Centre ; réflexion sur la politique pédagogique du Centre ; formation des animateurs ; coordination entre les divers départements.

Elle organise également des visites d'information sur le Centre, destinées aux enseignants et aux scolaires, afin de leur montrer à

quoi et comment le Centre peut leur servir, ainsi que des visites « à la carte » plus spécialisées (l'architecture métallique, l'audiovisuel, etc.).

les ateliers

Trois ateliers sont proposés aux enfants.

● *L'atelier-création* se subdivise lui-même en quatre sections : l'atelier couleur, l'atelier dessin, l'atelier volume et l'atelier image.

L'animatrice de l'atelier couleur, Dorothee Selz, sensibilise d'abord les enfants à la couleur : d'une part en les amenant à découvrir la couleur dans la ville, la nature, les objets quotidiens, d'autre part en leur faisant réaliser de grands arcs-en-ciel sur le grand mur en émail de l'atelier. Puis, par la suite, elle leur propose des réalisations colorées, qui peuvent être de dessiner leurs silhouettes, de s'identifier à une couleur, d'imaginer des villes et des monuments colorés, de jouer autour du maquillage, ou toute autre chose.

A la suite de ces séances, l'insti-

trice peut continuer le travail en classe, les animateurs de l'atelier pouvant venir l'aider, dans le cadre des « ateliers d'arrondissements » dont trois sont actuellement ouverts dans des écoles des 4^e, 6^e et 14^e arrondissements. De tels prolongements présentent évidemment un très grand intérêt, car ils relient directement le travail à l'atelier au travail scolaire.

L'atelier dessin donne à l'enfant conscience des qualités expressives du dessin à partir de thèmes tels que le nid, l'œuf, le labyrinthe ; l'atelier volume propose à l'enfant des promenades dans le goût, l'odorat, pour redécouvrir les volumes et les matières avant de faire des réalisations ; l'atelier image initie l'enfant au cinéma d'animation et lui propose la découverte du cinéma.

● *L'atelier-récréation* est basé sur le jeu corporel et apprend aux enfants à mimer, danser, jouer avec des marionnettes ou des poupées géantes bourrées de son.

● *L'atelier-lumière* propose aux enfants des jeux d'ombre et de



pour les enfants

lumière qu'ils peuvent animer avec des filtres colorés mobiles, les luminographes, pour écrire ou dessiner en lumière ou pour fixer leur ombre, une boîte à images où ils se mêlent aux images des films projetés sur le sol.

Toutes ces activités réparties en quatre séances sur un mois sont gratuites. Elles sont destinées soit aux classes de la région parisienne sur rendez-vous, soit aux enfants venant individuellement (tél. du Centre : 277-12-33).

le musée

Quelles que soient les qualités de sa présentation, il n'en demeure pas moins un musée traditionnel. Toutefois quelque chose d'essentiel a changé : l'esprit. Tout le personnel, à tous les niveaux, s'emploie à faciliter le contact du visiteur avec les œuvres.

les visites-animations

Les visites ne sont plus de sempiternelles « visites-conférences » mais des animations vivantes. Les « animateurs » — actuellement au

nombre de vingt — sont des artistes qui présentent chacun les œuvres en fonction de leur approche personnelle de l'art et de leur propre tempérament, de manière à faire, non un cours d'histoire de l'art, mais une « sensibilisation à l'art contemporain ». Les visites sont ainsi centrées soit sur une définition de l'art du xx^e siècle, soit sur des thèmes ou des techniques, soit sur un grand mouvement artistique. Le thème de la visite peut également être choisi en commun par l'animateur et l'enseignant. Là, comme dans tout le Centre, l'objectif pédagogique est primordial. « *La recherche pédagogique est une de nos missions essentielles* » m'a dit Marielle Tabard, responsable de la cellule « pédagogie » du musée.

Toutes ces visites-animations sont ainsi fort variées. Certaines demeurent encore d'assez ennuyeux discours, que les enfants ont du mal à suivre et plus encore à assimiler. Les plus intéressantes, par contre, m'ont paru être celles qui cherchent une approche nouvelle de l'œuvre, dans laquelle l'enfant se sente directement concerné.

Ce peut être par le biais du jeu : un groupe d'enfants est par exemple invité à deviner, par des questions, un tableau choisi par un autre groupe. Leur faculté de regarder s'aiguise ainsi à travers l'attrait du jeu.

Ce peut être par le biais d'une approche sensorielle : j'ai ainsi assisté à une visite d'enfants du cours moyen dans laquelle l'animatrice, cherchant à leur faire sentir une nature morte de Derain, leur demanda de chercher des formes douces au toucher et leur fit caresser leur bras pour sentir que la douceur peut être assimilable aux formes arrondies. Puis, devant le « bleu du ciel » de Kandinsky, elle

leur demanda de prendre leur crayon et de « le faire devenir doux » sur la feuille de papier, doux comme le ciel dans le tableau, introduisant ainsi tout naturellement quelques notions élémentaires sur la technique du dessin. Voilà bien une véritable approche de l'art.

Dans d'autres animations, les enfants peuvent être amenés à faire du mime, dessiner, jouer avec les formes du tableau, colorier, découper. Le musée possède tout un petit matériel à cet effet, mais il est fort regrettable qu'il ne dispose d'aucune salle annexe où les enfants puissent peindre et dessiner sans contrainte. Il faut en effet que l'enfant soit actif et lui-même créateur si l'on veut qu'il prenne de l'intérêt à ces visites. Plusieurs animateurs n'ont-ils pas remarqué chez beaucoup d'enfants, lors de ces animations, « *une envie frénétique de peindre et de dessiner* ».

Malheureusement, qu'est-ce qu'une heure et demie d'une telle sensibilisation dans toute une scolarité où l'art tient hélas si peu de place ! Que restera-t-il de ces instants chez ces enfants du cours préparatoire de l'école de la rue Baudricourt, dans le 13^e arrondissement, qui se trouvent toute la journée dans une école vieille de cent dix ans, dans une classe où il est impossible de peindre parce qu'il n'y a pas assez de place pour pouvoir manier des godets d'eau ?

La cellule « pédagogie » du musée, prenant conscience que ces visites d'élèves sont bien peu de chose face à de si grands besoins, envisage de développer de plus en plus la formation de formateurs : elle organise ainsi, l'an prochain, des stages et des séries de visites à l'intention des professeurs d'éducation artistique ainsi que des ins-

tituteurs de la région parisienne.

Toutes ces visites-animations, qu'elles soient destinées aux élèves ou aux enseignants, sont gratuites.

Notons, à ce sujet, qu'il serait souhaitable que le musée demeure fermé le matin au grand public, et soit alors réservé à l'accueil des groupes scolaires. Chacun y gagnerait en tranquillité et en liberté : les élèves le matin et le public l'après-midi.

Enfin, les animateurs peuvent se rendre dans les établissements scolaires, soit avant la visite pour la préparer avec les élèves, soit après pour en faire avec eux le bilan. Le musée peut également envoyer aux établissements qui le demandent des fiches documentaires sur les œuvres exposées, afin de leur permettre de se préparer à la visite.

Signalons d'autre part que des animations ont également lieu dans les expositions temporaires. Les classes désirant bénéficier d'une telle animation doivent prendre rendez-vous à l'avance.

les expositions itinérantes

Ce sont des expositions toutes prêtes pouvant être louées un mois aux organismes culturels et aux établissements scolaires de toute la France. Les prix en varient de 1 000 à 3 500 F (les établissements de l'Éducation nationale bénéficiant d'une réduction de 50 %).

Leur contenu se compose de gravures, lithographies, dessins, photographies, films, parfois objets et peintures, ainsi que d'un matériel d'information composé de catalogues, d'affiches, de communiqués de presse et de photographies. Citons par exemple parmi ces expositions : Calder, Les techniques de la gravure et l'atelier Pierre Courtin, Hartung, La bande dessinée et la science-fiction, etc. Le programme peut être obtenu en écrivant au musée, au Centre Pompidou.

Les responsables de ces expositions font un grand effort du côté des enseignants, d'une part en

cherchant à réaliser des expositions pas trop coûteuses et pas trop encombrantes, d'autre part en recherchant les contacts avec les inspecteurs d'académie, les inspecteurs de dessin, les chefs d'établissements, les CRDP, afin d'établir des circuits à travers toute la France. Ils se mettent à leur disposition pour les renseigner, les aider, et même pour envoyer un animateur sur place afin de participer à l'animation de l'exposition.

la bibliothèque des enfants

Les enfants peuvent venir ici lire à loisir, aussi librement que leurs parents à la bibliothèque d'adultes. Ils ont à leur disposition des ouvrages documentaires, des romans, des bandes dessinées, ainsi qu'un grand nombre de titres étrangers. Ils peuvent également regarder des ensembles de diapositives ou de petits films en vidéo, consacrés soit à des illustrations de contes, soit à des thèmes documentaires (par exemple « les animaux »). Ils peuvent enfin écouter les disques de leur choix à l'aide de petits casques d'écoute.

Les animations sont de types divers. Mais elles donnent toujours une grande importance à la pratique de l'audiovisuel comme moyen de valorisation de la lecture. Les enfants pourront ainsi faire des montages audiovisuels appliqués à la dramatisation d'un livre. Ils auront également une presse Freinet à leur disposition et pourront créer eux-mêmes de petits journaux.

Quant aux thèmes des animations, ils varieront chaque mois :

- en octobre, ce sera *le conte* : à partir de mimes pour dramatiser les contes, à partir « d'objets magiques » et d'aquarelles donnant le climat psychologique, les enfants inventeront des contes ;
- en novembre le thème sera *la poésie* : les enfants y feront de la création poétique à partir de mots, de graphisme, de dessins ;
- en décembre ce sera *la ville*,

l'audiovisuel à la bibliothèque



dans le cadre d'une exposition organisée par le CCI sur « la ville et l'enfant » : les enfants pourront y rencontrer un certain nombre d'écrivains et de plasticiens.

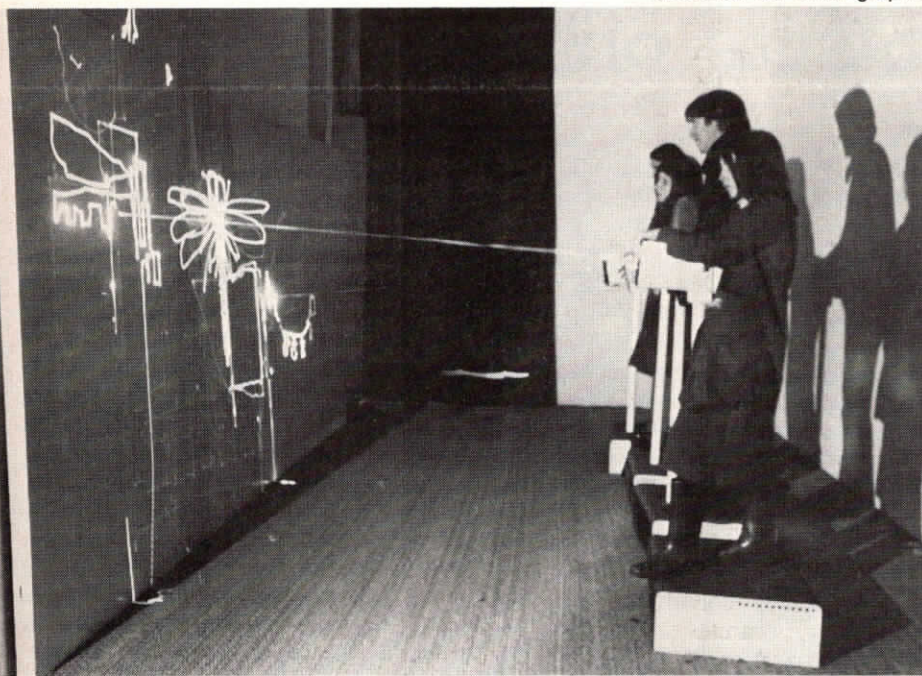
Le mercredi matin, des enfants viendront régulièrement faire de la création poétique et de la création graphique.

Par ailleurs la bibliothèque des enfants possède diverses sources de documentation pouvant être fort utiles à l'enseignant : un catalogue matière de 3 000 mots, des choix de poèmes pour enfants, 70 abonnements de périodiques, un service de presse, des nouveautés : disques et livres.

Actuellement, la bibliothèque des enfants possède six animateurs pouvant aider sur place les enfants dans leurs recherches. Pour l'animation-crédation, il est fait appel à des créateurs spécialisés.

Toutefois tout ce travail de la bibliothèque des enfants peut fort bien être repris par beaucoup d'autres bibliothèques. Car, comme me l'a dit M. Seguin, le directeur de la BPI, « la bibliothèque des enfants n'est pas un modèle, mais plutôt une vitrine de ce que la

utilisation du luminographe



France peut faire. C'est aux conseils municipaux qu'il revient de s'occuper des bibliothèques municipales. Ce n'est pas à nous de gérer la lecture publique. Nous voulons seulement montrer ce qui peut être fait ».

Cette mise au point est d'importance, alors que l'on demande souvent à Beaubourg plus qu'il n'est de sa vocation de donner. A l'heure actuelle, le Centre accueille un public deux fois et demie plus important que celui qui était prévu.

La cellule liaison-enseignement, qui centralise toutes les demandes venues des établissements scolaires et des enseignants, reçoit une vingtaine de lettres par jour, non compris les demandes par téléphone. Certaines d'entre elles portent sur des effectifs considérables : un CES entier, ou plusieurs milliers de scolaires d'une académie de province à répartir sur un trimestre, ou quelques centaines d'instituteurs à initier à l'art contemporain.

Pourquoi cette ruée ? Parce que

Beaubourg a éclaté comme une bombe au milieu de la misère culturelle et artistique de Paris et de la France. Aussi, tous s'y précipitent, comme le font des moustiques attirés par une lampe que l'on vient d'éclairer.

Et voici que Beaubourg agit — ce qui est son premier mérite — comme un extraordinaire révélateur, cristallisant soudain la triste réalité, révélant l'importance des manques et des besoins dans ce domaine.

Mais Beaubourg seul ne peut rien résoudre ni suffire à la tâche. Rien ne remplacera une intégration à part entière de l'art dans l'enseignement et en tant que moyen privilégié de connaissance des civilisations et en tant que moyen d'expression — comme tel est le cas en général à l'étranger. L'exception de la France dans ce domaine est particulièrement paradoxale pour un pays où l'art tient une place de premier plan dans le passé culturel.

Ecartelé entre ces aspects contradictoires, Beaubourg se présente actuellement comme un monstre impuissant : monstre colossale-

ment disproportionné aux possibilités dérisoires des autres organismes culturels, mais impuissant car incapable de faire face à la demande qui lui est faite : il n'en a ni la place, ni le personnel, ni les moyens.

Aussi la seule solution est-elle que Beaubourg joue un rôle de promoteur et de relais, suscite des créations nouvelles, les aide éventuellement à se développer. Mais cela, le Centre ne peut le faire seul. Il faut donner aux établissements scolaires les moyens de prendre ce relais et de trouver en eux-mêmes une grande partie de ce qu'ils viennent chercher à Beaubourg. Ainsi des « ateliers création », tels que celui de l'atelier des enfants, pourraient parfaitement s'ouvrir dans les écoles, éventuellement avec l'aide de Beaubourg, et fonctionner par la suite d'une manière autonome. Les ateliers d'arrondissements sont un embryon d'une telle action.

Il ne faudrait pour cela que consacrer suffisamment de place à l'éducation artistique dans les programmes scolaires, avoir suffisamment de maîtres qualifiés, accorder des locaux et des moyens suffisants. En outre l'éducation artistique dépasserait ainsi l'expérience ponctuelle et serait mieux intégrée au travail scolaire.

Bien sûr, à beaucoup de titres, Beaubourg restera irremplaçable : le lieu privilégié, l'intérêt du bâtiment, l'attrait des œuvres originales et de l'actualité la plus récente, la réunion sous un même toit des manifestations les plus diverses. Tout cela fait qu'il attirera sans doute encore longtemps les foules. Mais Beaubourg ne peut suffire à la France, ni même à Paris. C'est par conséquent dans son aptitude à modifier le climat culturel et artistique de la France, voire à y susciter de nouvelles structures, que le Centre Georges-Pompidou se jugera finalement, dans quelques années, et à l'échelon national.

Colette Banaigs

l'interdisciplinarité obligée

On avait beaucoup espéré de l'audiovisuel.

Il a fait naître aussi bien des déceptions.

Il peut cependant rendre des services immédiats.

Un exemple concret tiré d'une réalisation en classe de quatrième essaiera cette semaine d'en apporter la preuve.

Ce dernier article s'efforcera également de clarifier brièvement les principales critiques contre l'audiovisuel

en présentant quelques réflexions qui n'auront d'autre but que d'amorcer une recherche plus vaste sur les causes de ces diverses critiques, et plus fine sur leur analyse.

Enfin, pour mettre en évidence l'effort de clarification et d'expérimentations qui reste à fournir, nous nous contenterons d'une conclusion tout à fait provisoire, et d'une interrogation.

Le débat est ouvert.

Pour qu'il aboutisse à de réels progrès, il importe en effet qu'il soit mené par tous, clairement et sereinement.

EN DEPIT de toutes les difficultés évoquées, le nombre et la qualité des réalisations n'ont cessé de croître, de même que le nombre de celles et de ceux qui désirent avoir recours à l'audiovisuel dans leur enseignement. Les raisons qui les poussent sont aussi complexes que variées : renouvellement et enrichissement des contacts entre les enseignants, entre enseignants et enseignés et entre enseignants eux-mêmes ; désir de permettre aux élèves une réception critique et moins superficielle des messages des mass media audiovisuels ; désir de favoriser la découverte et la maîtrise des techniques d'apprentissage individuel et/ou collectif ; désir d'accroître son efficacité pédagogique en intégrant la médiation audiovisuelle dans sa pratique, tant sur des contenus de type scolaire tels qu'ils sont définis dans les programmes et Instructions officielles, qu'extrascolaire, justifiés par des finalités plus largement éducatives, adaptées aux niveaux et ordres d'enseignement. Malgré cette multiplicité d'approches, certains axes communs peuvent s'esquisser, dont le plus connu est l'obligation d'une large interdisciplinarité, non seulement entre les contenus, mais aussi et surtout entre les responsables d'éducation, passant par des recours différenciés aux techniques et moyens audiovisuels.

Afin de mieux cerner les apports éventuels de l'utilisation des moyens audiovisuels sur ce domaine, nous allons développer l'exemple d'un montage photographique sonorisé (diaporama) produit par une classe du premier cycle du second degré.

Cette « illustration » constituée du texte, des musiques et des

bruitages, chargée d'accompagner le passage des diapositives, apporte un témoignage frappant d'interdisciplinarité, en même temps qu'elle montre l'intégration nécessaire au sein des différents cours ou disciplines.

Le cours de musique est déjà sollicité par le choix de l'accompagnement musical, c'est-à-dire l'examen de la couleur orchestrale, de l'instrumentation, des rythmes, de la construction de l'œuvre choisie, de sa place dans l'histoire générale de la musique, puis par la recherche des meilleures alliances avec les images. Les notions de tonalité ou de mode sont fortement mises en évidence par le passage en fondu sonore d'une musique à une autre, en continuité ou en rupture brutale selon les exigences du scénario. Outre les questions de choix proprement dit, les élèves peuvent participer à l'enregistrement de la musique, soit en interprétant eux-mêmes une œuvre d'auteur, soit en composant leur propre accompagnement musical au moyen de percussions bien sûr, mais aussi de tous autres instruments.

Pour fixer davantage les idées on imaginera un sujet emprunté au programme de géologie de la classe de quatrième. Par exemple l'étude d'une roche déterminée : calcaire, granit ou basalte. La première tâche consiste à dégager le contenu proprement géologique à transmettre, son niveau, le dosage dans l'apport des mots nouveaux, la présentation de ceux-ci, leur répétition éventuelle. Il est d'évidence que les activités de français sont très proches. On peut envisager plusieurs modalités de réalisation, dont la reprise des techniques de mise au point de texte libre et ses travaux individuels et collectifs. En plus des problèmes spécifiques de l'étude et de l'emploi de la lan-

gue française, on motive l'étude des niveaux de langue puisqu'un commentaire doit être lu ; on justifie les notions de texte écrit - texte lu et langage parlé courant. Tous ces concepts parfois arides sont observés et manipulés par les élèves, de même que les références à la poésie, au rythme, aux répétitions et aux redondances, texte sur texte ou texte sur image, à la rigueur de la construction, à la recherche de la concision puisqu'on doit s'exprimer sur des durées déterminées par le nombre des diapositives.

La roche étudiée peut être un échantillon, mais aussi une chaîne de montagnes, et la géologie déborde sur la géographie physique. Elle a pu être utilisée pour ériger des demeures, ou des édifices, elle peut porter la trace matérielle d'une civilisation, d'une tradition. On débouche alors sur l'histoire, ou sur l'histoire locale. Enfin, et particulièrement dans le domaine de la construction, la roche étudiée peut avoir à souffrir de la concurrence de matériaux plus modernes, d'où une étude économique sur l'évolution technologique, la disparition des matériaux traditionnels en raison de leur coût trop élevé, etc.

La mathématique possède des rapports moins évidents avec cette réalisation. Pourtant, si l'on choisissait un sujet ressortissant de son domaine propre, on pourrait très bien avoir recours à une aide audiovisuelle pour favoriser l'acquisition d'une structure mathématique répétitive, à l'instar des problèmes de factorisation de troisième par exemple.

Dans notre montage sur la géologie, les données ensemblistes n'ont pas cessé de fonctionner tout au long des travaux décrits, l'esprit relationnel est activé par le découpage du texte, l'articulation

entre les séquences et la comparaison indispensable entre le commentaire et les images. La logique est sollicitée à tous les stades, depuis la présentation ordonnée de notions familières jusqu'à la découverte puis la structuration du réel et/ou de l'imaginaire, texte ou image, né du réel. Enfin, et de manière anecdotique, il ne faut pas négliger l'aspect calculatoire : les problèmes de durées, de minutes, de conversions sexagésimales (dans le premier degré) seront d'autant plus vite résolus qu'ils seront perçus comme indispensables à la bonne marche du travail.

Ce panorama peut se compléter et s'amplifier si l'on passe rapidement en revue l'autre partie constitutive du montage sonorisé, celle qui concerne le montage des images.

Dans le dessin, dessin d'art ou dessin technique, l'introduction de concepts communs à la photographie, la découverte et l'examen attentif de la vision de certains peintres (l'exemple des cadrages presque « photographiques » de Van Gogh est fameux), l'étude de la composition ou du graphisme peuvent, à la limite, imposer un enrichissement des finalités de ces enseignements, d'autant plus qu'il s'agit de relier les images les unes aux autres, de construire des séquences, d'étudier en quoi le dessin simplifie parfois le réel, de quelles façons il permet de l'interpréter, de quelles façons il le modifie totalement.

En ce qui concerne la technologie, outre les manipulations pratiques d'objets techniques (matériels audiovisuels), la prise de conscience des processus est remplacée dans une finalité d'utilisa-

tion en milieu scolaire.

Dans notre exemple, tiré de la géologie, on a pu remarquer l'absence des langues vivantes ou mortes. On ne peut rêver d'une totale universalité à tout coup, pourtant une correspondance scolaire établie sur l'échange de documents audiovisuels réalisés par les participants obligerait ceux-ci à réaliser des versions en plusieurs langues avec tous les problèmes de traduction et d'adaptation qu'on peut imaginer. Le point de départ de l'expérience décrite, au lieu d'être le cours de géologie, pouvait être situé dans n'importe quelle discipline et sur presque n'importe quelle notion. Il suffit d'y réfléchir quelque peu pour trouver des correspondances et ces idées viennent d'autant mieux qu'on n'agit pas seul.

Volontairement nous avons longuement insisté sur le second degré de l'enseignement général et plus spécialement sur le premier cycle. En raison d'une question évidente de structures, l'interdisciplinarité est en effet plus difficile à réaliser à ce niveau que dans le premier degré ; le plus grand nombre des réalisations de qualité reste l'apanage de l'enseignement élémentaire dont il faudrait mieux connaître les productions.

Une des grandes tâches qui attendra celles et ceux qui ressentent les richesses de la fonction de création de l'audiovisuel sera d'apporter la preuve qu'on peut l'utiliser aussi sur des contenus didactiques et non plus seulement sur des fictions romanesques ou fantastiques très indirectement rattachées à des contenus de type scolaire. C'est l'enseignement technique ou technologique qui offre dans ce domaine le plus grand nombre de réalisations intéressantes, même si elles n'ont pas toujours le charme discret du narratif.

Ceci nous conduit à examiner un des multiples problèmes, sans cesse reposé à l'occasion de tous les stages ou débats : celui de l'efficacité pédagogique de l'audiovisuel quand il est directement lié à des contenus didactiques. Il est l'objet de critiques sur son peu de dispositions à favoriser l'acquisition du savoir, critiques d'autant plus sévères qu'il fut parfois présenté ou ressenti comme un gadget qui atténuerait ou annihilerait l'effort nécessaire à tout apprentissage de ce savoir. Au travers des interventions les plus diverses, ce débat est souvent mal posé, renforçant par là-même un sentiment de perplexité communément partagé.

Une des causes provient du fait que les productions audiovisuelles les plus courantes réalisées en classe ne prennent en charge que les sentiments esthétiques, romanesques ou fantastiques, ce qu'accrédite la fréquence des réalisations de type narratif. Ceci induit une certaine crainte d'assister à une sorte de glissement du savoir, l'audiovisuel ne fonctionnerait vraiment que sur le superflu, voire l'inutile, d'où un phénomène de rejet voisin de celui dont fut victime, toutes proportions gardées, le texte libre préconisé par les méthodes d'éducation active de Célestin Freinet. Il serait à ce propos fort instructif d'étudier en détail ces deux attitudes et d'analyser leurs traits communs.

Il existe une deuxième raison, plus grave encore, de cette espèce de dérive du savoir dont l'audiovisuel de création serait responsable : trop de montages ou de

films présentent toujours une déformation, une altération du contenu qu'ils sont censés véhiculer, et plus ce contenu est de nature scientifique, plus les erreurs apparaissent manifestes et peu réfutables. L'à-peu-près et l'inexactitude constituent des dangers dont la racine se trouve être en quelque sorte l'antithèse du dialogue de sourds décrit plus haut. Certains formateurs, certains enseignants ressentiaient la force des grands moyens de communication mais rejetaient intellectuellement les moyens de défense et leur apprentissage, alors qu'ici, les éducateurs qui pratiquent l'audiovisuel de création combattent l'influence nocive, l'impérialisme culturel des grands moyens avec les mêmes armes que celles, utilisées par les mass media pour accroître leur pouvoir et leur domination, c'est-à-dire et entre autres, le redondant et le superficiel.

En résumé, cette critique, fort justifiée au demeurant, de déperdition du savoir, d'abandon de toute rigueur intellectuelle, s'adresse davantage aux grandes hégémonies de la communication qu'aux moyens de création audiovisuelle, lesquels en sont encore à une première phase de leur développement et ne font que mimer leur grand frère. Si ces craintes sont fondées, il convient de ne point se tromper de cible pour porter l'attaque.

Toutes les approches de l'audiovisuel dans l'enseignement possèdent un autre trait commun déjà souligné, celui de la joie née de toute réalisation, de la jubilation des élèves et des maîtres dès lors qu'ils s'engagent dans ces processus. Mais cette joie retrouvée doit s'amplifier et les réalisations sortir du cadre clos de la classe ou du groupe de classes, ce qui impose des seuils minimaux de qualité sur tous les plans. Ceci n'exclut absolument pas les expériences de

toute nature que leurs auteurs déclareraient ne point vouloir communiquer. Il ne s'agit évidemment pas de prôner un gigantesque bazar où concourraient toutes les classes dans le vain espoir de décrocher un prix ou une notoriété quelconque. L'équilibre entre une diffusion raisonnée absolument nécessaire, utile à tous, et l'expression d'un certain vedettariat devrait être rapidement trouvé.

Cette jubilation ne prend toute son ampleur qu'au travers de la réalisation, de la co-réalisation, de la création audiovisuelle, ce qui amène à considérer l'émergence de cette fonction de création concurrente de la fonction de communication mais combinatoire avec elle. Cette fonction sous-jacente manque encore d'un grand projet, d'une grande motivation ressentie par tous. Le grand dessein de l'écriture était déjà perceptible avec l'invention de l'imprimerie, les bouleversements par la suite apportés en furent la preuve. Tant que l'audiovisuel représentera ou sera identifié comme une menace de nature hégémonique sur les autres moyens de communication, tant qu'il n'offrira comme perspective que la tribalisation due à la diffusion massive que ses techniques permettent, l'écriture et les concepts qui lui sont attachés n'auront rien à craindre. Le grand dessein n'existe pas encore et fait cruellement défaut.

C'est pourquoi l'école et tout le système éducatif devraient intégrer l'audiovisuel afin de pouvoir reprendre en écho certains espoirs, répondre à certaines aspirations, permettre leur expérimentation, leur développement multiforme dans le but de mieux participer à la préparation de changements importants dans les communications sociales. Ce n'est qu'au prix de cet effort de réflexion profonde que toute critique qu'on en pourra faire ne détruira plus systématiquement le rêve qu'on y aura mis.

Jean-Luc Michel

Tous les quatre ans : le rythme de production des manuels scolaires sera **quadriennal** et non quadriannuel, comme nous l'avions dit par erreur dans notre numéro du 15 septembre 1977, page 16, ligne 26 !

l'éducation

a
retenu
pour vous
cette
semaine

un stage

« Tircis, il faut songer à faire la retraite. » Ce conseil d'Honoret de Bueil, marquis de Racan, l'École des parents et des éducateurs l'a repris à son compte en organisant, les 18 et 19 et les 25 et 26 octobre, un stage de « préparation à la retraite » à l'intention des personnes intéressées pour elles-mêmes ou pour les autres par l'évolution qui accompagne l'entrée en âge, s'inquiétant pour leur avenir et réfléchissant sur leur nouveau mode de vie sociale adapté à cette période de la vie. Participation : 500 F (1 000 F pour prise en charge par un organisme). Pour tous renseignements : L'École des parents et des éducateurs, 4, rue Brunel, 75017 Paris. Tél. : 754-29-50.

deux revues

Le journal en classe. Les textes officiels recommandent, on le sait, l'utilisation de la presse à l'école. Mais du texte officiel à l'acte pédagogique, on sait aussi qu'il peut y avoir loin. En l'occurrence ce serait bien dommage ! C'est pourquoi il faut lire le copieux numéro spécial de la revue de l'Association des professeurs d'histoire et de géographie de l'enseignement public, **Historiens-géographes** (n° 264 de juin-juillet 1977 - BP 31, 91001 Evry Cedex) : **Regards sur la presse et l'école.** C'est le rassemble-

ment le plus complet, le plus précis et le plus convaincant de réflexions et d'informations qui se puisse concevoir à ce jour sur cette pratique pédagogique de pointe. Particulièrement remarquable, de plus, est le fait que le sommaire réunit des enseignants et des journalistes, dans un dialogue et une confrontation qui ne peuvent être que bénéfiques à la cause de la presse à l'école. On aimerait que d'autres associations de spécialistes se livrent à des recherches et des synthèses similaires, car le journal peut aussi aider, et grandement, à l'enseignement du français, des langues vivantes, des sciences... et pourquoi pas ? des disciplines artistiques.

Vive la chanson. Généralement délaissée parce que l'on continue à la considérer comme un art mineur, la chanson n'en est pas moins un outil et un véhicule remarquables de la culture française (et de l'enseignement du français) aussi bien en France qu'à l'étranger. Ses ressources sont insoupçonnées et, surtout, il n'est nul besoin d'être professeur de musique pour en faire une exploitation linguistique et culturelle intelligente. C'est ce qui ressort à l'évidence du numéro d'août-septembre 1977, **A travers chants**, de la revue **Le français dans le monde** (79, boulevard Saint-Germain, 75261 Paris Cedex 06 — le numéro : 11 F — l'abonnement pour huit numéros : 55 F). A y lire tout particulièrement « Une stratégie pour une étude de la chanson française » d'Alan

Chamberlain (University of New South Wales, Sydney, Australie) et « Les professeurs face à la chanson » de Amar Ibrahim (BELC).

une brochure

La petite presse du Quercy. Oui, un petit journal local peut vivre et être passionnant, même s'il est animé par de jeunes gens enthousiastes. C'est cette belle aventure que raconte **Le plus petit journal de France** d'Anne Carpentier (32 p., ill., 25 F franco à « La Feuille », 23, cité des Rochers, Saint-Vite-de-Dor, 47500 Fumel), celle du bimensuel **La Feuille** qui a réussi à percer, à force de travail, de volonté et de confiance, dans le triangle Fumel, Cahors, Saint-Cirq-Lapopie, dans le Lot. Ne manquez pas de lire cette histoire d'Astérix au pays du journalisme et faites-le lire à vos élèves. Cela peut leur donner des idées...

une circulaire

Equipez-vous rationnellement. Une très longue, et très technique circulaire du 14 septembre 1977 (**B.O. n° 34** du 29-9-77) précise les listes-types des matériels audiovisuels et invite les intéressés à rationaliser leurs choix, leurs acquisitions, leur maintenance et leurs conditions d'utilisation dans les diverses catégories d'établissements. C'est, nous dit-on, le moyen d'atteindre efficacité et rentabilité.

on recrute

■ **DES ATTACHES PRINCIPAUX** d'administration centrale, selon les modalités fixées par un arrêté du 11 août 1977 et une circulaire du 15 septembre 1977 (B.O. n° 34).

■ **DES INSPECTEURS** de l'enseignement technique. Inscriptions jusqu'au 30 novembre 1977. Session ouverte le 22 mars 1978 (arrêté du 2 septembre 1977 - circulaire du 12 septembre 1977 - B.O. n° 34).

■ **DES PROFESSEURS ADJOINTS** d'EPS, en 1978 (circulaire du 29 août 1977 - B.O. n° 34).

on signale

■ **LE CONCOURS NATIONAL** de la Résistance et de la Déportation en 1978. Il est fixé au 9 mars et ouvert aux élèves des classes terminales et des classes de troisième et assimilés. Les élèves des établissements privés sous contrat peuvent y prendre part (circulaire du 30 août 1977 - B.O. n° 33).

on renouvelle

■ **LES CONSEILLERS** de l'enseignement technologique pour le 1^{er} janvier 1979. Ces conseillers qui reçoivent, des recteurs, des missions diverses et importantes dans le domaine de la formation professionnelle, de la promotion sociale et de l'emploi, doivent représenter les différentes branches d'activité et les principaux groupes professionnels de l'académie (circulaire du 6 septembre 1977 - B.O. n° 33).

on majore

■ **L'ALLOCATION** de rentrée scolaire. Pour chaque enfant ouvrant droit à cette allocation, majoration fixée à 300 F (décret du 14 septembre 1977 - B.O. n° 34).

■ **LES REMUNERATIONS** des fonctionnaires de l'Etat, à compter du 1^{er} sep-

tembre 1977. Le traitement annuel afférent à l'indice 100 passe de 11 653 F à 11 945 F (décret du 14 septembre 1977 - B.O. n° 34).

■ **LES CREDITS affectés aux prêts d'honneur** destinés à aider les étudiants, en particulier ceux de deuxième année du troisième cycle qui n'auraient pas obtenu d'allocation de recherche (circulaire du 13 septembre 1977 - B.O. n° 34).

on annonce

■ **DES ELECTIONS** aux diverses commissions consultatives spéciales compétentes à l'égard des chefs d'établissement et adjoints aux chefs d'établissement (arrêté du 22 septembre 1977 - instruction du 2 septembre 1977 - B.O. n° 34).

on crée

■ **UN COMITE TECHNIQUE paritaire ministériel** de trente membres au ministère de l'Education (arrêté du 4 août 1977 - B.O. n° 34). Deux arrêtés de la même date désignent les représentants de l'administration à ce comité et donnent la répartition des sièges entre les organisations syndicales : CFDT : 1 ; CGC : 1 ; CGT : 1 ; SNC : 1 ; FEN : 11.

■ **DES CENTRES DE FORMATION ET D'INFORMATION** pour la scolarisation des enfants de migrants (circulaire du 1^{er} septembre 1977 - B.O. n° 34).

on modifie

■ **LA LISTE** des titres requis pour accéder au corps des adjoints d'enseignement (arrêté du 19 août 1977 - B.O. n° 34).

on réorganise

■ **L'ADMINISTRATION CENTRALE** du secrétariat d'Etat aux Universités notamment en ce qui concerne la Direction des affaires générales et financières (arrêté du 18 juillet 1977 - B.O. n° 34).

détachement de fonctionnaires

A qui faut-il s'adresser au niveau rectoral ou académique pour obtenir des indications sur le détachement des fonctionnaires ? Peut-on se faire détacher par exemple dans une ANPE, une mairie, un organisme socio-culturel... ? D'autre part un professeur de CET désirent se faire détacher a-t-il les mêmes possibilités qu'un professeur certifié, un adjoint d'enseignement ?

Le détachement des fonctionnaires est soumis à des règles précises, notamment le décret n° 59-309 du 14 février 1959 (Recueil des lois et règlements, § 610-6/b).

Un professeur qui souhaite obtenir son détachement doit, en premier lieu, chercher lui-même le poste sur lequel il demandera à être détaché. Car il y a deux conditions à remplir pour être détaché : être accueilli dans un nouvel emploi conduisant à pension du régime général des retraites ou auprès d'une collectivité publique, et être autorisé à quitter l'emploi occupé. C'est pourquoi un détachement auprès d'une ANPE, d'un organisme socio-culturel et même d'une mairie, peut poser des problèmes insolubles. Un professeur titulaire, qu'il vienne de l'enseignement technique (CET) ou de l'enseignement secondaire général, a les mêmes droits et les mêmes possibilités. La difficulté, c'est de trouver le point de chute...

heures supplémentaires

Dans votre réponse à une question concernant les heures supplémentaires, vous mentionnez que « les chefs d'établissement ont la possibilité d'apporter leurs témoignages sur les difficultés particulières de certains services risquant de compromettre la santé des enseignants ». Cette mesure pouvant concerner les professeurs

qui, dans mon établissement enseignant en classes d'adaptation, je vous serais obligé de bien vouloir me faire connaître la référence de ce texte que je n'ai pas retrouvé au Recueil des lois et règlements.

Aucun texte officiel ne traite du problème soulevé. Mais on conviendra que les chefs d'établissement, par leurs rapports avec l'administration et les corps d'inspection, peuvent signaler à ces autorités les difficultés de certains services d'enseignement, difficultés qui peuvent tenir à des circonstances particulières (locaux, environnement, matériel insuffisant, effectifs, etc.) et qui n'apparaissent pas clairement à première vue.

indemnités

Pourrais-je prétendre aux indemnités forfaitaires pour travaux supplémentaires attribuées aux personnels administratifs des services extérieurs (ces indemnités sont attribuées, en règle générale, à tous les enseignants affectés dans notre inspection académique qui ne perçoivent pas l'indemnité représentative de logement)? Je suis institutrice titulaire, au 11^e échelon, et mise à la disposition de l'inspection académique depuis janvier 1972.

Les taux de l'indemnité forfaitaire pour travaux supplémentaires prévu par l'arrêté du 10 février 1976 et reproduit par la circulaire du 30 mars 1976 (B.O. n° 14) a été fixé pour les instituteurs (11^e échelon) à 2 430 F au minimum et 4 860 F au maximum, par an.

Le décret du 30 juin 1964 a précisé que les ayants droit étaient « les instituteurs régulièrement détachés pour exercer leurs fonctions dans les services académiques », c'est-à-dire en particulier, les rectorats et les inspections académiques. Les indemnités sont attribuées par le recteur qui délègue, dans les départements, ses pouvoirs et les crédits convenables

aux inspecteurs d'académie.

Le point délicat est de savoir quel est exactement votre statut administratif. Il existe une différence fondamentale entre un instituteur « mis à la disposition », qui reste tout à fait avec son statut d'instituteur et un « instituteur détaché » qui exerce en position de détachement, c'est-à-dire sous un statut qui n'est plus celui d'instituteur, et sur un emploi figurant au budget de l'inspection académique. L'attribution de l'indemnité forfaitaire dépend essentiellement de la façon dont vous êtes considérée sur le plan statutaire par l'inspecteur d'académie et le recteur. D'autre part, comme vous n'exercez pas effectivement votre fonction d'institutrice, la commune à laquelle vous êtes rattachée ne vous doit pas l'indemnité représentative de logement.

directeur de CET

J'ai quarante-cinq ans et je suis conseiller d'éducation. J'ai entendu dire que je pouvais demander mon inscription sur la liste d'aptitude aux fonctions de directeur de collège technique? Est-ce exact? Pouvez-vous me donner les références du texte officiel?

Une circulaire récente (1^{er} septembre 1977), publiée au B.O. n° 33, rappelle les conditions exigées des candidats à l'inscription sur les différentes listes d'aptitude aux fonctions de chefs d'établissement et assimilés : proviseur (directrice), censeur de collège, directeur ou directrice de CET. Vous paraissez remplir les conditions générales (trente ans au moins et cinq années de services effectifs) et les conditions particulières pour la fonction de directeur de CET. La circulaire précise expressément que les candidats doivent être âgés de moins de cinquante ans. Les candidats conseillers d'éducation doivent également être titulaires du baccalauréat. Il est urgent de préparer les dossiers de candidature dès à présent.

René Guy

si vous ne tenez pas
à tout prix à la
flûte en bois

adoptez la
nouvelle flûte

HOHNER plastic

de parfaite
musicalité
seule elle est
munie d'un
bec spécial
anti humidité



elle ne coûte que
11,50 F

DOIGTE CLASSIQUE OU BAROQUE

TOUS MARCHANDS DE MUSIQUE

DOCUMENTATION

HOHNER FRANCE SA

21 RUE VAN LOO - 75016 PARIS

éducation

Le rôle des diplômés dans l'enseignement et la vie professionnelle

OCDE, 176 p., 30 F

Alors que le chômage des diplômés concerne la plupart des pays industrialisés occidentaux, cette étude de l'OCDE propose une réflexion sur la place du diplôme dans ces sociétés.

C'est tout d'abord la place du diplôme dans l'organisation scolaire qui est examinée à la fois en tant que certification, habilitation et légitimation. Mais le problème le plus important reste bien évidemment celui de la valeur des diplômés sur le marché du travail, « le marché des compétences humaines » comme disent les auteurs.

Pour expliquer les variations de valeur des diplômés, les auteurs envisagent toutes les hypothèses, répertorient toutes les analyses. Ou presque. Car jamais ne sont posées des questions pourtant intéressantes : qui détient (ou détiendra) les diplômes dont la valeur baisse ? L'inflation de diplômés atteint-elle tous les diplômés ? Le coefficient d'augmen-

tation du nombre de licenciés en lettres est-il le même que celui du nombre de polytechniciens pour les cinquante dernières années ? Et si non, pourquoi ?

Ces études d'un incontestable intérêt pèchent par leur a-sociologisme systématique contrairement à tout ce que demanderait une prise en compte des derniers travaux sur le capital humain et le capital culturel. Enfin, le problème de la certification de la formation continue n'est qu'à peine évoqué : qui a intérêt à maintenir la rareté de certains diplômés ?

sociétés

Yolande Bresson

Le capital-temps - Pouvoir, répartition et inégalités

Calmann-Lévy, 218 p., index, 52 F

Insérer le temps dans la théorie économique, tel est le principal objectif de cette étude. D'où la notion de capital-temps. Il s'agit, en fait, d'enrichir l'outillage de l'explication socio-économique en diversifiant les formes de capital (capital culturel, capital humain sont des concepts produits dans une optique voisine).

Si la validité de l'entreprise de Yolande Bresson est peu contestable et s'il y a beaucoup à en attendre pour la description et l'explication des inégalités, nous regretterons que soit peu abordée la question de la conversion d'une forme de capital en une autre : par exemple comment convertir du capital-temps en capital culturel, et inversement ?

Il y a dans ce livre des démonstrations intéressantes à propos de la mobilité sociale, et donc de l'ambition et de la « modestie » sociales. Parfois, la « critique » de l'analyse marxiste est quelque peu superficielle (n'y a-t-il donc rien à espérer pour un économiste de la relation entre le temps de travail et la valeur ?) ; le rôle des inégalités dans

l'inflation est rappelé en fin de volume fort à propos. Au bout du compte, le lecteur attend encore, alléché par le titre, une économie, à peine évoquée, de l'attente, de l'impatience, du suicide et de l'ennui afin que soit, enfin, « débergsonisée » la durée. Reste que le poète et l'amoureux, hommes de peu de calcul, attendront encore que le temps suspende son vol ou accélère son cours : faut-il espérer que l'économiste guérisse l'homme de la maladie du temps ?

Bruno Etienne

L'Algérie, cultures et révolution

Le Seuil, 336 p., index, bibliogr., 65 F

Parce que sa guerre de libération contre le colonialisme français a été exemplaire, parce qu'elle joue aujourd'hui un rôle de premier plan au sein des organismes internationaux du tiers monde et des très puissants pays producteurs de pétrole, rien de ce qui concerne l'Algérie ne nous est tout à fait indifférent.

L'auteur, politologue et spécialiste universitaire du Maghreb, a centré son étude sur les problèmes culturels (religion, enseignement, media) avant d'aborder la spécificité du socialisme algérien et le rôle international de l'Algérie. Les premiers chapitres sont consacrés à la formation de la « classe politique » algérienne (administration, parti, syndicats, armée, etc.) et ainsi l'on est confronté au rôle social de la culture à travers le problème de la sélection des « élites ».

L'importance des problèmes culturels pour l'histoire récente de l'Algérie ressort nettement de l'analyse de Bruno Etienne, qu'il s'agisse de la culture religieuse dans la formation de l'idéologie révolutionnaire, de l'inévitable question linguistique (peut-on concilier langue du développement et langue de l'unification nationale ?) ou, bien sûr, de l'organisation scolaire et universitaire.

Ce livre est fondamental pour la compréhension de l'Algérie de demain mais aussi pour la compréhension de la dimension culturelle des luttes

C'est le mardi 25 octobre, à 17 heures, que se tiendra cette année l'assemblée générale de l'association « l'éducation »

salle de réunion
de la Banque populaire
131, avenue de Wagram
Paris 17^e

(parking dans l'immeuble)

Après la présentation des différents rapports, une causerie sur le thème

« Education et culture »

sera présentée par Jacques Rigaud, sous-directeur de l'Unesco.

de libération des pays du tiers monde aujourd'hui.

méthode

L. Bardin

L'analyse de contenu

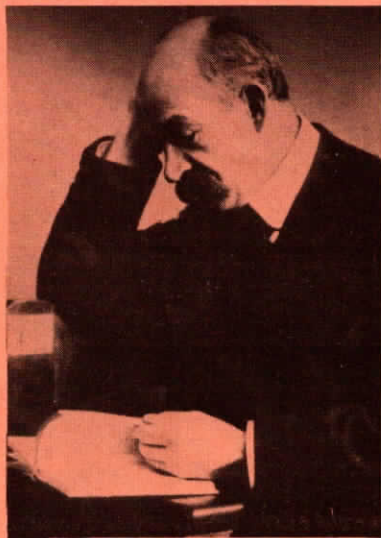
PUF, 234 p., bibliogr., 52 F

Enfin un ouvrage sur l'analyse de contenu qui soit, en français, clair, utilisable, pratique, rigoureux et complet. C'est peu dire que cet ouvrage comble une lacune et nombreux seront ceux qui, chercheurs, étudiants, pédagogues, trouveront dans l'ouvrage de L. Bardin un incomparable instrument de travail et de culture, tant il est vrai que jusqu'alors, en dehors de la traditionnelle bibliographie américaine, il n'était point de salut.

Cet ouvrage comprend quatre parties. La première rappelle l'histoire de l'analyse de contenu avant de resituer sa place dans le champ scientifique. La seconde partie décrit, dans la totalité du travail de la recherche, quatre analyses de contenu pratiquées sur des cas précis et donne ainsi à voir au lecteur le déroulement en acte des analyses. La troisième partie est consacrée à une reprise systématique et détaillée des différents moments d'une analyse : pré-analyse, codage, catégorisation, traitement informatique. Enfin, la quatrième partie passe en revue quelques-unes des principales techniques d'analyse : analyse des catégories, de l'évaluation, de l'énonciation, de l'expression, des relations et du discours.

La bibliographie qui clôt l'ouvrage est bienvenue mais, à notre goût, incomplète : on aurait aimé être encore mieux guidé dans la bibliographie américaine ici sérieusement élaguée et il aurait été intéressant d'avoir un aperçu plus précis et plus détaillé des principaux articles existant en français et en américain.

François Mariet



Lucien Herr, bibliothécaire de l'ENS — rue l'Ulm — de 1888 à sa mort en 1926, après avoir été lui-même normalien (philosophie) ; Lucien Herr, ami de Jaurès, de Péguy, de Lavoisier ; Lucien Herr, socialiste, combattant de première ligne lors de l'affaire Dreyfus. De tout cela, nous avons entendu parler... un peu.

Mais Lucien Herr, directeur du Musée pédagogique (depuis IPN, CNDP...), le saviez-vous ? Lucien Herr qui veut faire de ce Musée pédagogique un lieu où serait exposé « le matériel scolaire entendu au sens le plus large du mot », Lucien Herr créateur d'un service pour l'utilisation du « cinématographe à l'école » et promoteur des moyens pédagogiques audiovisuels, le saviez-vous ?

La réédition de l'ouvrage de Charles Andler, germaniste et ami de Lucien Herr — **La vie de Lucien Herr**, introduction de J. Raymond. Maspéro, 356 p., 50 F —, nous offre un document de première qualité sur l'histoire intellectuelle de la France : c'est l'attitude des Alsaciens au moment de l'annexion à la Prusse puis à la France, ce sont les illusions des intellectuels socialistes avant la guerre de 1914-1918, c'est la formation de « l'élite intellectuelle » d'alors à coup de latin, de grec, de philosophie classique, tandis que se constituent les empires industriels, les empires coloniaux et les partis révolutionnaires. Mais de cet anachronisme — qui dure —, Nizan a déjà autrefois tout dit, lui qui aimait à dire que, rue d'Ulm, il y avait eu « un » homme : Lucien Herr.

C'est donc un incomparable document que cette biographie, même si l'humanisme pédant et l'anti-marxisme mesquin de l'auteur sont parfois agaçants : cela aussi, c'est l'histoire des intellectuels de notre pays.

F. M.

CNDP

la RTS vous propose

pour le premier degré

Dans la série « Monde animal - Monde des plantes » le lundi 10 octobre (TF 1, 14 h 05-14 h 25) : **Le chasseur d'images** : **Christian Zuber**. L'émission se présente sous la forme d'une interview. Christian Zuber répond aux questions et se raconte. De nombreux documents photographiques et filmés illustrent son récit, depuis la ponte des tortues marines jusqu'à une chasse au tigre originale, puisqu'elle consiste à filmer l'animal évoluant librement dans la jungle de l'Inde. Christian Zuber parle de son action au sein du World Wild Fund qui lutte pour la protection des 99 espèces en voie de disparition (niveau CP-CE).

Pour les élèves du cours moyen, signalons aussi deux émissions de télévision. Dans la série « Eveil à la nature » (TF 1, mardi 11 octobre, 14 h 05-14 h 25) **L'arbre** permettra une observation d'un pommier, de l'hiver à l'automne, d'un érable et d'un peuplier. Dans la série « Eveil à dominante économique, humaine et sociale » (TF 1, vendredi 14 octobre, 14 h 05-14 h 25) **Adduction d'eau d'une ville antique** : **Nîmes** a pour but de montrer que l'eau est une nécessité vitale pour une ville, au même titre que pour un individu ou un groupe humain. Nîmes et son histoire en offrent les plus lointains et les plus beaux témoignages.

Pour les maîtres du premier degré, le mardi 11 octobre, la série « Atelier de pédagogie » (TF 1, 17 heures-18 heures) sera consacrée à **l'Approche du vivant à l'école élémentaire** : une école élémentaire dans la banlieue parisienne (Chatenay-Malabry) où, dans chaque classe, on découvre des hamsters, des colombes, des grenouilles, des poussins, un lapin. Dans la cour, canards et poules se promènent autour des bâtiments et des plantations. Les enfants sont ainsi mis en contact permanent avec « le vivant », contact affectif fait de l'émerveillement à découvrir les animaux, à les observer, à les nourrir, dans un milieu à créer. Cette situation peu commune, en même temps qu'elle suscite chez les enfants une expression orale et écrite, les conduit à une approche scientifique du vivant et au respect de la vie. →

pour le CM2, la 6^e et la 5^e

Les émissions de télévision « La France face à l'avenir » se proposent de situer l'enfant dans son environnement. Elles sont conçues, réalisées et diffusées au plan académique ou régional. Les thèmes proposés sont donc d'essence régionale et permettent un contact concret avec le milieu local, en particulier dans sa dimension économique. Au programme du mardi 11 octobre (TF 1, 10 heures-10 h 30) : sur le réseau Auvergne, **Un routier en Auvergne** ; sur le réseau Alsace, **Le Rhin** ; sur le réseau Provence-Côte d'Azur, **La forêt** ; sur le réseau Aquitaine, **Dans une commune rurale**.

pour la 3^e et le second cycle

Le « Rendez-vous à quatre heures » du jeudi 13 octobre (TF 1) a mis au programme de son dossier **L'art cinétique** : est-il un langage plastique ? une technologie ? une science ? un art ? Franck Popper, historien d'art, directeur du département des arts plastiques à l'université de Vincennes, et Joël Stein, artiste, enseignant à l'unité d'architecture des Beaux Arts, exposeront comment, pour eux, cette création et cette recherche se situent par rapport à une interrogation sur l'espace et le temps.

Dans le cadre de la série « Civilisation allemande, Deutsches leben und Werten », **Dusseldorf und die Wirtschaftskrise** : la crise économique internationale, fin 1974, dans une ville telle que Dusseldorf, dont toute l'activité est liée au complexe industriel de la Ruhr (TF 1, 15 h 30-16 heures). Deux problèmes de l'Allemagne fédérale seront évoqués : celui du « miracle économique », caractérisé par l'expansion industrielle, bancaire, l'adhésion des syndicats à l'économie libérale, l'emploi de la main-d'œuvre étrangère et le luxe ; celui des inquiétudes anciennes et nouvelles, de la crainte de l'inflation, de la récession économique, des faillites et du chômage.

Notez aussi la sortie de six nouveaux films courts d'histoire et géographie : **La vallée de l'Alzette, Le poljé de Cugesles-Pins, Luxembourg : la capitale, La grande mosquée de Kairouan, La grotte de Han, La population française dans l'espace national**.

la reproduction des documents 3 - les objectifs et le cadrage

LES CONDITIONS d'éclairage étant bien connues, le problème des reflets résolu et un support stable trouvé (pied photographique, colonne d'agrandisseur ou statif de reproduction), il ne reste plus qu'à savoir à quelle distance placer l'appareil par rapport au sujet pour une focale déterminée. En principe, tout boîtier 24 x 36 reflex est livré avec son objectif standard de 50 ou de 55 mm, très convenable dans beaucoup de cas. Dans l'hypothèse d'un usage intensif motivant un achat nouveau, nous conseillons des focales comprises entre 90 et 105 mm, permettant pour un même sujet d'opérer de plus loin.

Comme il a été dit dans le premier article de cette série, l'achat de tubes allonge est très vivement recommandé, de préférence aux bonnettes d'approche dont l'usage, s'il peut paraître faire gagner en commodité, fait perdre en qualité optique, tout au moins pour des bonnettes « amateur » à des prix pour amateurs (de 50 à 150 F la pièce).

Prix d'un objectif de 50 mm de focale : de 300 à 1 500 F selon la luminosité, la qualité optique et la marque.

Les objectifs à mise au point rapprochée

« Objectifs macro » : leur conception assure une excellente qualité optique pour les vues rapprochées, ce qui ne les empêche pas de fournir de très bons résultats en utilisation courante, bien qu'ils soient un peu moins lumineux que des objectifs conventionnels de même focale. Comme nous l'avons déjà dit, nous conseillons les focales comprises entre 90 et 105 mm, voire 135 mm au détriment de la focale de 50 mm, sauf dans le cas d'une utilisation très intensive qui ne concernerait...

que la reproduction de documents statiques ! Excepté les organismes de production et les studios professionnels, il est rare d'acheter un objectif avec la certitude de ne l'utiliser que pour un usage parfaitement déterminé, et dans ce cas la gamme 90-105 mm possède bien plus de possibilités qu'un 50 mm ; il suffit de penser à l'approche d'un insecte qui, avec un 50 mm, amènera la lentille frontale à 10 ou 15 cm du sujet, tandis qu'avec une focale double, pour un grossissement égal on sera deux fois plus loin, sans crainte d'effrayer l'animal. Prix moyens : 50 mm « macro » de 1 300 à 1 800 F ; 90-105 mm « macro » de 1 600 à 2 300 F.

Objectifs à focale variable et mise au point rapprochée

Macro-zooms : très pratiques pour la reproduction de documents puisqu'ils permettent de changer de cadrage, de s'adapter instantanément au format désiré sans qu'il soit besoin de déplacer l'appareil. Leur seul inconvénient, majeur hélas, est leur prix : de 1 800 à 2 600 F.

Soufflets et autres accessoires spécifiques de la macro-photo

Les soufflets et les bagues d'inversion d'objectifs sont déconseillés pour l'emploi étudié, car ils sont avant tout réservés aux très petits objets, donc aux très forts grossissements.

Les recadrages

Tous les documents à reproduire ne sont pas forcément des homothétiques du format 2/3 ou 24/36 et l'on sera souvent contraint de laisser des marges sur plusieurs des côtés de l'image. On y portera remède sur la diapositive en masquant les parties non désirables avec du carton

Tableau comparatif des distances de prise de vue entre un objectif standard de 50 mm et un objectif de 90 mm « macro » du rapport 0,1 au rapport 1 (grandeur nature)

LONGUEUR DU CHAMP RÉEL en mm	LARGEUR DU CHAMP RÉEL en mm	RAPPORT DE REPRODUCTION	50 mm STANDARD	PLAGE D'APPLI-CATION DES BAGUES-ALLONGE	DISTANCE SUJET PLAN DU FILM en mm	90 mm "MACRO"	DISTANCE SUJET PLAN DU FILM en mm
400	267	0,09	PAS		640		1180
360	240	0,1	DE				
297	198	0,121	BAGUE			PAS	
270	180	0,133	ALLONGE				
240	160	0,15		5 mm	450	DE	780
210	140	0,171	BAGUE ALLONGE 5 mm				
200	133	0,18					
180	120	0,2			350	BAGUE	640
150	100	0,24	BAGUE ALLONGE 10 mm	10			
140	93	0,257					
120	80	0,3					
100	67	0,36			250	ALLONGE	470
90	60	0,4	BAGUE (s) ALLONGE 15 mm	15			
80	53	0,45			215		420
70	47	0,5	BAGUE (s) ALLONGE 20 mm	20			400
65	43	0,55					
55	37	0,65	BAGUE (s) ALLONGE 25 mm	25	210	BAGUE D'ADAPTATION (AVEC LENTILLES)	
50	33	0,72			190		
40	27	0,9	BAGUE (s) ALLONGE 30 mm	30	180		
36	24	1	BAGUE ALLONGE 40 mm	40	170		370

Le recouvrement des formats par les bagues allonges s'explique par la variation de la bague de mise au point de l'objectif entre les positions maxi et mini. Avec 3 bagues de 5, 10 et 20 mm, on couvre presque tout le tableau. champ sur le film

Formules utilisées : R (rapport de reproduction) = $\frac{\text{champ réel photographié}}{\text{champ sur le film}}$

et $R = \frac{\text{allongement du tirage}}{\text{focale}}$ (allongement = tirage total — tirage propre de l'objectif).

opaque. La vue obtenue sera parfaitement recadrée, strictement limitée au seul document choisi.

Nous reviendrons ultérieurement sur les problèmes de recadrage d'une diapositive, en dégagant les

riches possibilités d'un procédé aussi simple que peu coûteux.

Jean-Luc Michel

colloques

■ **Mutations internationales et avenir économique français.** Sur ces thèmes, le Centre de formation aux réalités internationales (CEFRI) organise une série de séminaires. Les deux premiers, qui se tiendront les 8-9 novembre et les 8-9 décembre, s'intituleront respectivement **Force et faiblesse des industries nationalisées** : Grande-Bretagne, Italie, Autriche, France, et **Les nouveaux Etats industriels du tiers monde et des pays de l'Est** : conséquences et contraintes pour l'économie française. Six autres séminaires se tiendront en 1978, dont les thèmes seront précisés ultérieurement. Pour tous renseignements : Centre de formation aux réalités internationales, 30, rue Cabanis, 75014 Paris. Tél. : 336-04-41.

stages

■ **Deux stages organisés par les CEMEA,** au cours du dernier trimestre 1977 :

• **Connaissance du Maghreb,** du 30 octobre au 5 novembre au CREPS de Toulouse ;

• **Connaissance de l'Afrique noire** du 7 au 12 novembre au CREPS de Châtenay-Malabry.

Ces deux stages ont pour but une meilleure connaissance des cultures d'origine de plus d'un million et demi d'étrangers en France, ainsi qu'une meilleure connaissance de pays avec lesquels la France entretient des relations économiques et culturelles particulières.

Pour tous renseignements : CEMEA - Coopération internationale, 2 bis, rue de la Bourie-Blanche, 45000 Orléans. Tél. : (38) 87-86-19.

■ **Information sexuelle en milieu scolaire.** Comment animer des groupes d'information et de réflexion sur la sexualité en milieu scolaire ? Quelle pédagogie adopter, comment répondre aux questions soulevées par les jeunes ? Deux week-ends : les 22 et 23 octobre et les 5 et 6 novembre. Pour tous renseignements : L'École des parents et des éducateurs, 4, rue Brunel, 75017 Paris. Tél. : 754-29-00.

■ **Le CREPS de Mâcon** organise, pour l'année scolaire 1977-1978, plusieurs stages destinés à apporter une aide aux éducateurs sportifs. Ces stages préparent au brevet d'Etat d'éducateur sportif, 1^{er} et 2^e degré ; brevet national de secou-

risme ; brevet d'Etat d'aide-moniteur d'EPS ; brevet d'Etat de maître nageur sauveteur ; recyclage de maître nageur sauveteur ; brevet de surveillance de baignade pour camps et colonies de vacances. Le régime des stages est l'internat. Les frais sont à la charge des participants qui peuvent éventuellement bénéficier des dispositions de la loi congé-cadre-jeunesse ou de la loi sur la formation professionnelle continue ou de la loi sur la promotion sociale. Pour tous renseignements complémentaires : M. le directeur du CREPS, B.P. 325, 71017 Mâcon Cedex (joindre une enveloppe timbrée pour la réponse).

expositions

■ **Salon du champignon.** Il se tiendra, comme tous les ans, du 8 au 16 octobre, dans la galerie de botanique du Muséum national d'histoire naturelle et sera ouvert au public du 8 au 10 et du 15 au 16 ; aux groupes scolaires du 11 au 14 octobre. Tarif scolaire : 1 F. Les visiteurs y trouveront la présentation traditionnelle des champignons vivants ; des tableaux indiquant les caractères et les classifications ; un thème particulier : le développement des « fructifications » des champignons ; une mise au point toute récente concernant les intoxications par les amanites ; les champignons de la momie de Ramsès II. Pour tous renseignements complémentaires : Muséum national d'histoire naturelle, laboratoire de cryptogamie, 12, rue Buffon, 75005 Paris. Tél. : 331-35-21.

■ **L'enseignement à Orléans aux XVIII^e et XIX^e siècles.** Sous ce titre, la Bibliothèque municipale présente une exposition qui, grâce aux nombreux et divers documents réunis, renseigne sur l'organisation de l'enseignement et le fonctionnement des établissements scolaires à ces époques. La place principale revient au Collège royal devenu, après la Révolution, Ecole centrale du Loiret puis lycée d'Orléans et enfin lycée Pothier. Mais on trouve aussi plusieurs vitrines consacrées entre autres à l'enseignement primaire à la fin du XVIII^e siècle, à celui des jeunes filles au XIX^e, au Petit-Séminaire, à la pédagogie, aux emplois du temps, à la réglementation, etc. — des documents originaux illustrant tous ces sujets. Tous les jours de 9 à 12 heures et de 14 à 18 heures, jusqu'au 1^{er} novembre — 1, rue Dupanloup.

théâtre pour enfants

■ **La Fédération des Œuvres laïques du Territoire de Belfort** organise pour la sixième fois son Festival international de Théâtre pour l'enfance et la jeunesse, du 15 au 25 octobre. De nombreuses troupes françaises et étrangères présenteront leurs productions en même temps que seront ouverts des ateliers d'animation pour enfants de 6 à 12 ans et offertes aux participants des occasions d'échanges et de débats. Renseignements : FOL de Belfort, 32, rue de Châteaudun. Tél. : (84) 21-69-88.

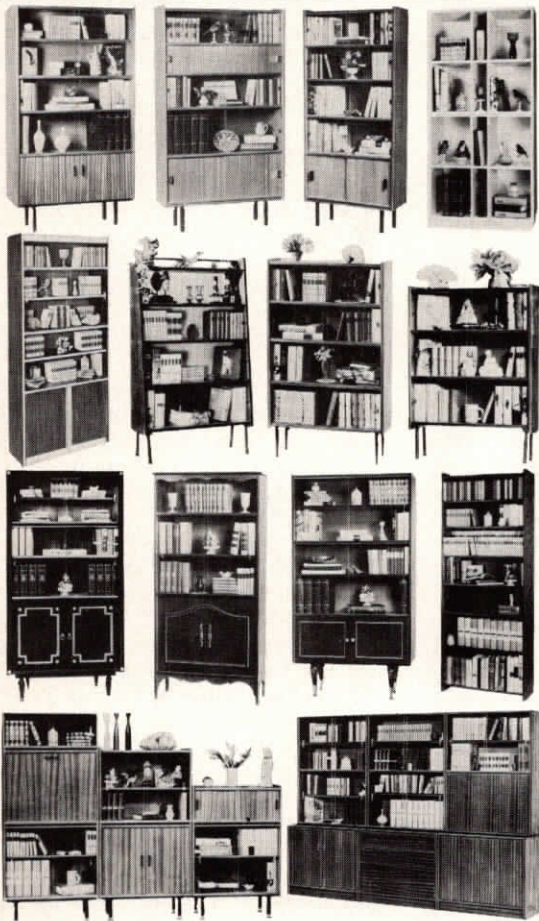
notez aussi

■ **Le Rassemblement des opposants à la chasse** — association nationale pour la défense des droits des non-chasseurs et le respect du patrimoine naturel — a effectué le bilan d'une année d'efforts lors de sa récente assemblée générale. Epaulés par de très nombreuses adhésions et de multiples témoignages de sympathie, les membres du conseil d'administration ont décidé d'amplifier leurs activités. Un bulletin d'information vient de naître : **L'écho du ROC.** Il commence d'effectuer le bilan de tout ce qui ne va pas dans le domaine de la protection de la nature. Pour recevoir ce bulletin, pour adhérer et pour tout renseignement : ROC, 21, rue d'Aboukir, 75002 Paris.

■ **Un concours est ouvert par la Ville de Paris** entre les réalisateurs français, professionnels ou amateurs, de films documentaires d'enseignement et d'histoire de Paris, muets ou sonores (tout mode de sonorisation étant admis), réalisés ou tirés sur pellicule de 16 mm, conformes aux programmes officiels de l'enseignement élémentaire et de l'enseignement du premier cycle. Les films, dont la durée de projection ne dépassera pas trente minutes, devront avoir été réalisés moins de trois ans avant la date du concours. Trois prix : un de 5 000 F, deux de 2 000 F, pouvant être divisés par moitié le cas échéant par décision spéciale du jury, sont destinés à récompenser les lauréats. Les films seront déposés en copie à la Cinémathèque scolaire de la Ville de Paris « Robert Lynen », 11, rue Jacques-Bingen, 75017 Paris, **avant le 14 novembre.** Pour tous renseignements complémentaires s'adresser à la Cinémathèque.

UN TRES GRAND CHOIX FONTENEAU

Bibliothèques • Vitrines • Eléments



SATISFAIT OU REMBOURSE • LIVRAISON IMMEDIATE SANS FRAIS

CATALOGUE GRATUIT

Dans son catalogue, FONTENEAU vous propose une gamme exclusive et très étendue de Bibliothèques, Vitrines, Eléments, de finition soignée, pour tous les goûts, dans tous les styles, et à des prix très avantageux grâce à la vente par correspondance.

FONTENEAU - B.P. 409
86010 POITIERS CEDEX



de Mendez/Warwick

Je désire recevoir
le catalogue gratuit FONTENEAU sans engagement de ma part.

M. _____

Adresse complète _____

Code _____ Ville _____

EDITIONS FONTENEAU & Cie
B.P. 409 - Centre de Gros - 86010 POITIERS - CEDEX
tél. 41.68.53 +

RENDEZ A L'EDUCATION ARTISTIQUE L'IMPORTANT QUI LUI EST DUE



Des ouvrages conçus pour susciter
le plaisir de s'exprimer :

ENSEIGNEMENT SECONDAIRE

- 01 **EDUCATION PAR LA FORME ET PAR LA COULEUR** - G. Tritten
Une véritable " bible " de l'enseignement artistique. Etude complète de toutes les techniques d'expression par la forme et la couleur. Plus de 800 figures, dont 350 en couleur. 408 pages.
- 02 **L'IMAGINATION AU GALOP** - P. Gisling
Ce livre fait suite à la série d'émissions télévisées diffusées récemment sur T.F.1. Il vous propose 51 travaux d'activité créatrice représentant 75 techniques dans les domaines de la peinture, du dessin, de la sculpture, de la poésie et de la musique. 192 pages et 21 fiches techniques détachables. Très nombreuses illustrations en couleur.
- 03 **L'ŒIL APPRIVOISÉ** - P. Gisling
Cet ouvrage est une invitation à stimuler votre vision, à découvrir les choses les plus simples, et, surtout à prendre confiance en vos forces créatrices personnelles. Un ouvrage destiné à favoriser la création artistique, qui a également fait l'objet d'une série d'émissions télévisées. 200 pages, 300 illustrations en couleur et noir et blanc.
- 04 **GUIDE DU SAVOIR DESSINER ET DU SAVOIR PEINDRE** - B. Jaxtheimer
Ce guide, très complet, s'adresse à tous ceux qui souhaitent s'exprimer à l'aide d'un crayon ou d'un pinceau, à ceux qui veulent connaître les techniques de base, comme à ceux qui cherchent à approfondir leurs connaissances. 416 pages, nombreuses illustrations en couleur et noir et blanc.

ENSEIGNEMENT ÉLÉMENTAIRE

- 05 **MAINS D'ENFANTS, MAINS CRÉATRICES** - G. Tritten
Plus de cinquante variantes techniques à la portée d'enfants de 5 à 10 ans : graphisme, peinture, peinture décorative, collage, estampage, mosaïque, modelage, sculpture... 176 pages, illustrations en couleur et noir et blanc.
- JEAN-PHILIPPE ET NATHALIE - J. Delpéch
- 06 **Fichier.**
Activités manuelles et artistiques pour tous. Très nombreuses réalisations, variées, originales et surtout simples à exécuter 224 pages, nombreuses photos en couleur et noir et blanc.

OFFRE D'EXAMEN GRATUIT

Envoyez-moi, pour examen gratuit de huit jours, le ou les ouvrages dont les références sont cochées ci-dessous. Si je désire les garder, je vous en réglerai le prix augmenté des frais de port et d'emballage. Sinon je vous les retournerai sans rien vous devoir.

- 01 198F + 14F port 02 88F + 10F port 03 70F + 6F port
 04 89F + 9F port 05 39F + 5F port 06 84F + 8F port
Fichier

Pour les commandes de plusieurs ouvrages,
le montant du port sera indiqué sur la facture.

NOM _____
PRÉNOM _____
RUE _____ N° _____
VILLE _____
CODE POSTAL _____

Signature obligatoire :

EDITIONS PLANTYN - 1, place Gabriel-Fauré - B.P. 803 - 74016 ANNECY

E.102

vos réactions

« le français en sixième »

Dans une longue lettre, Louis Facon, doyen de l'Inspection générale des Lettres, reproche à notre article publié dans le n° 324 du 15-9-77, de passer sous silence ou de travestir « les dispositions les plus évidentes » des programmes et instructions pour les sixièmes et cinquièmes et tient à rappeler ceux-ci, tels qu'ils sont précisés dans la brochure publiée par le CNDP sous le titre *Classes de sixième et de cinquième, dans la collection « Horaires, objectifs, programmes, instructions »*. Nous donnons ici de larges extraits de cette lettre et nous invitons nos lecteurs à lire l'ensemble de la brochure, en précisant toutefois que notre article ne visait pas à en donner une analyse exhaustive mais seulement à faire état d'une impression générale à la lecture d'un document important et complexe, et par suite bien propre à susciter des réactions contradictoires.

● L'article écrit : « Instructions et programmes perpétuent une certaine idée de la culture bourgeoise ». La formule que je souligne est entre guillemets. Je me perds en conjectures sur son origine.

En revanche, j'emprunte à la page 13 de la brochure le paragraphe suivant, dont je défie qui que ce soit de dire qu'il « perpétue une idée de la culture bourgeoise » : « Selon une conception ancienne, la culture se réduirait à un luxe de savoirs et de capacités réservé à un petit nombre d'initiés. La société de notre temps ne peut s'accommoder de cette hiérarchie et de cette rareté. La culture, c'est ce qui ouvre à chaque individu la possibilité de répondre aux questions qu'il se pose dans le monde où il vit ; c'est ce qui suscite en lui, en toute circonstance, des manières de sentir et de penser qui déterminent des manières d'agir et lui permettent de prendre sa part dans l'évolution des mœurs et le progrès social. »

● L'article avance : « Le contact avec les œuvres et les civilisations part des textes anciens [...], passe par certaines œuvres du Moyen Âge pour

aborder finalement notre xx^e siècle : Saint-Exupéry, Marcel Aymé, Marcel Pagnol sont, à ce stade, les seuls cités dans « le programme ».

En réalité, le programme de textes comporte quatre chapitres : A) Auteurs de langue française ; B) Textes anciens traduits ; C) Textes traduits de littératures étrangères ; D) Textes d'information ou documents variés, relatifs au monde d'aujourd'hui et pouvant donner lieu à une étude critique. Le premier chapitre — le plus important — place en tête les « *textes de prosateurs et de poètes du XX^e siècle* » ; cette disposition, qui ne respecte pas l'ordre chronologique, répond à une intention pédagogique explicitée en haut de la page 36.

● L'article déclare : « Ces Instructions [...] n'adoptent pratiquement aucune mesure que la Commission Pierre Emmanuel jugeait indispensables pour arriver à un résultat positif : horaire de français élargi, initiative et responsabilité des élèves largement prises en compte, travaux dirigés par demi-groupes étendus, assouplissement de l'initiative des enseignants en matière d'activités, remplacement d'une pédagogie fondée sur la notion de faute par une autre fondée sur la notion de progression et l'urgence pédagogique. »

Il convient de rappeler que la fixation de l'horaire de français et l'organisation des divisions en sixième font partie d'un ensemble de mesures structurelles visant d'une part à alléger la charge hebdomadaire des élèves tout en permettant l'introduction de disciplines nouvelles, d'autre part à réduire les effectifs des classes au bénéfice de toutes les disciplines. Ces mesures ne sont pas liées à la rédaction du programme et des instructions de français.

En ce qui concerne la « prise en compte de l'initiative et de la responsabilité des élèves », on lit dans la brochure, page 14 : « Dans la classe même s'offrent bien des occasions de préparer les élèves à la prise de décision et de responsabilité [...] »

En ce qui concerne l'« assouplissement de l'initiative des enseignants en matière d'activités » (expression assez curieuse), on voit dans la brochure, page 21 : « [Le professeur] choisit les questions, les exercices, les textes — ou les modalités de leur exploitation — les plus propres à répondre à ses intentions. »

En ce qui concerne « le remplacement d'une pédagogie fondée sur la notion de faute par une autre fondée sur la notion de progression et l'urgence pédagogique », on se reportera à la brochure page 24 (à propos de l'expression) : « *Il évite de condamner comme fautes toutes les maladresses [...]* ».

● L'article affirme que les Instructions « ne mettent quasiment plus l'accent sur les situations de communication ».

Le programme, page 15, s'ouvre sur des notions précises relatives à la communication ; les conseils pour la conduite de la classe comportent un long développement, pages 21 et 22, sur les situations de communication.

● Reconnaissant que les Instructions font référence à des « contacts directs avec le monde », l'article introduit aussitôt cette réserve que ces indications ne visent que l'utilisation des « média », mais que « pour ce qui est des visites et des enquêtes, on n'a pas le temps ! ».

Brochure, page 14 : « *A ces contacts avec les textes, les contacts directs avec le monde ajoutent une expérience vécue dont bénéficie toute la formation [...]* ».

Page 39, un paragraphe spécial est consacré aux visites et enquêtes : « *Les visites et enquêtes éclairent l'approche du monde par des expériences concrètes. Elles peuvent porter sur le fonctionnement de services ou d'organismes publics, sur des réalisations d'urbanisme, sur des entreprises commerciales ou industrielles, sur des activités d'artistes ou d'artisans, bref, sur tout ce qui concerne la condition actuelle de l'homme comme citoyen et comme travailleur.* »

Comme les élèves du cycle d'observation ont grand besoin d'apprendre à manier la langue, à l'oral et à l'écrit, tout professeur conscient de ses responsabilités doit attribuer la priorité à cet apprentissage. C'est pourquoi les Instructions ajoutent : « *Le temps limité dont dispose l'enseignement du français ne permet généralement de prévoir ces visites et enquêtes que dans le cadre d'activités éducatives.* » Rappeler que ces moyens existent, qu'ils sont commodes, et que, sans exclure d'autres possibilités, il importe d'en tirer parti, est-ce, comme le prétend l'article, signifier que, pour ces sorties, « on n'a pas le temps » ?



Je vous prie de m'abonner pendant un an à **l'éducation**

FRANCE 70 F

ÉTRANGER 90 F

RÈGLEMENT

Chèque bancaire Mandat carte
Chèque postal Mandat lettre

Date Signature

à l'ordre de l'éducation - pour les chèques et les virements postaux : C.C.P. 31 680-34 F (La Source)

Destinataire

NOM _____

ADRESSE _____

DEPART. RESIDENCE _____

Prière de nous contacter pour les expéditions par avion et en recommandé.

ZIPCODE

75 _____ 80 _____

PAYS (si Etranger) _____

Envoi de la facture à

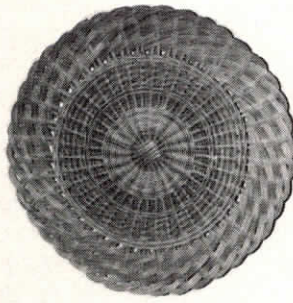
NOM _____

A remplir uniquement si vous ne payez pas vous-même votre abonnement

ADRESSE _____

bon d'abonnement à renvoyer à "l'éducation" 2, rue Chauveau-Lagarde, 75008 Paris

ACTIVITÉS MANUELLES



- TISSAGE**
Métiers à tisser et accessoires
- DECORATION SUR TISSUS**
Matériel et matériaux
- MENUISERIE**
Matériel et outillage
- SERIGRAPHIE**
Matériel et matériaux
- POTERIE**
Outillage - matériaux
Fours à céramique

VANNERIE
Outillage et rotins

DOCUMENTATION ET TARIF
contre 4 timbres à 1 F adressés à

MATIÈRE ET MAITRISE

B.P. 20
78460 CHEVREUSE. Tél. : 052-17-54

NOM :

ADRESSE :

GALAS KARSENTY-HERBERT

- JEAN PIAT NICOLE COURCEL
Même Heure, l'Année Prochaine
de Bernard SLADE adaptation de BARILLET et GREDY
- JEAN MARAIS LILA KEDROVA
LES PARENTS TERRIBLES
de Jean COCTEAU
- MICHELINE BOUDET PHILIPPE LEMAIRE
ACAPULCO MADAME
de Yves JAMIAQUE
- FRANCIS PERRIN
une aspirine pour deux
de Woody ALLEN adaptation de Francis PERRIN
- PIERRE DORIS MICHEL AUCLAIR
PATATE
de Marcel ACHARD REGINE BLAESS
- P.-J. VAILLARD J. VALTON - R. ROCCA
"Montmartre sur Scène"
un bréviaire d'as de Chansonniers
- DANIEL GÉLIN
le Scénario
de Jean ANOUILH
- PAUL GUERS
LES MAINS SALES
de Jean Paul SARTRE
- JEAN DESAILLY SIMONE VALÈRE
AMPHITRYON 38
de Jean GIRAUDOUX CLAUDE GÉNIA
- EN REPRÉSENTATIONS OFFICIELLES DE LA COMÉDIE-FRANÇAISE
LES FAUSSES CONFIDENCES
de MARIVAUX

Programme d'abonnement 77-78

Tous nos spectacles sont présentés dans la plupart des grandes et moyennes villes. Vous pouvez obtenir tous renseignements sur nos dates de passage auprès des théâtres qui nous accueillent, ou en écrivant directement aux

GALAS KARSENTY-HERBERT
18, rue Pigalle, 75009 PARIS

qui vous adresseront la brochure comportant textes sur nos spectacles et photographies de scène.

made in USA

Etonnante Amérique, toujours à découvrir...
En voici quelques nouvelles images, insolites,
à travers des romanciers et des poètes peu connus.



IL Y A des degrés dans la méchanceté et l'hypocrisie. C'est la première leçon du roman de Stanley Elkin, *Un sale type* (éd. Henri Veyrier, 12, rue de Nesles, 75006 Paris, coll. « Off », 388 p., 35 F). On peut, par exemple, si l'on se trouve, comme Leo Feldman, propriétaire d'un grand magasin, se faire passer pour un acheteur quelconque, puis renvoyer la vendeuse dont on aura estimé qu'elle ne sollicitait pas le client avec suffisamment de conviction. On peut se jouer de la confiance de sa femme, de son fils, de ses relations, jusqu'à ce Dedman dont on trahira l'amitié. On peut répondre cyniquement à Victman qui vous accuse de l'avoir ruiné : « *La ruine, c'est relatif !* ». On peut, enfin, ouvrir dans les sous-sols du grand magasin un « Bureau-conseil » où l'on rendra aux clients n'importe quel genre de « petits services »... Ce qui, à la longue, conduira Feldman en prison.

Il y a des degrés dans le repentir, dans la possibilité de comprendre et de s'ouvrir à autrui, ce qui est, pour la majorité des humains, la seule façon de s'amender. Mais se repentir de quoi ? Au fond de sa cellule, au fond de sa conscience, Feldman plaide toujours non-coupable. Comme il le fera durant les diverses épreuves que Fishman, le directeur, lui imposera. Et tout au long de ce procès — fictif mais sans appel — que les prisonniers engageront contre ce « méchant ».

Il y a des degrés dans le talent. Et je crois bien qu'avec ce roman, âpre et saisissant, qui possède du souffle, du style et une ampleur exceptionnelle, Stanley Elkin se hisse aux tout premiers degrés. A une telle hauteur que son *Bad Man*, cerné par ce tribunal de détenus acharnés à lui arracher la vérité, leur présente d'abord celle qu'ils attendaient, puis renonce et songe enfin que « *la seule vérité de ce monde, c'est la mort. Il faut choisir, mourir ou mentir* ».

Sous-titré « *Demain l'apocalypse* », *L'enfer atomique* de Tho-

mas Scortia et Frank Robinson (Les Presses de la Cité, 248 p., 45 F) témoigne d'un sens du « suspense » à la Hitchcock et des mises en scène à la Cecil B. De Mille. Les auteurs, au surplus, excellent à peindre le caractère de certains personnages principaux ; ils ont l'art d'agencer leur récit, y faisant alterner les scènes narratives et actives avec des extraits des dépositions aux audiences du Comité spécial qui enquêta sur l'affaire.

Toutes ces qualités énoncées, que l'on trouvait déjà dans *La tour infernale*, leur roman précédent, de quoi s'agit-il ici ? Très succinctement résumé : des craintes éprouvées par le directeur d'une centrale atomique américaine, sorte de « Super Phénix », en plus grand et en plus dangereux, tout au long de sa construction ; des pressions politiques et hiérarchiques dont il est l'objet pour qu'il accélère sa mise en route ; de l'accident qui transforme « Prométhée », peu après l'inauguration, en une gigantesque masse en fusion ; des conséquences qui en découlent : des milliers de morts, une région déclarée zone interdite, un nuage radioactif répandu dans l'atmosphère, prêt à contaminer Los Angeles, etc.

Bien entendu, il s'agit d'une œuvre purement romanesque, dont le déroulement est bien mené et qui s'appuie sur des bases scientifiques solides et des documents officiels irréfutables. Elle a donc pour but de nous transmettre un message. Et ce message, au demeurant livré en clair, au cours de ces pages, par la bouche du directeur Parks, est important, pour les Etats-Unis comme pour nous, si l'on songe à notre politique nationale en matière d'énergie nucléaire. Malheureusement, les auteurs en atténuent la portée par une préface dans laquelle ils affirment que *L'enfer atomique « n'est pas une œuvre polémique et nous serions navrés qu'on la tienne pour telle »*. Dommage qu'ils se conduisent dans la réalité comme le font, dans leur

roman, et le sénateur Cushing et le président du Département nucléaire Brandt !

Cette « précaution » liminaire, quoique décevante, ne saurait changer en rien la valeur de ce roman. Elle nous amène toutefois à méditer cette maxime bien connue de Chamfort : « *Quand la prudence est partout, le courage n'est nulle part.* »

L'auteur de *Las Vegas parano* (Henri Veyrier, coll. « Off », 224 p., 30 F), Hunter Thompson, et son photographe surnommé « l'Avocat » sont en route pour Las Vegas, pour trouver « Le Rêve américain ». Ils filent à 180 km à l'heure, dans une Grat Red Shark de louage, énorme véhicule décapotable rouge sang, sur l'autoroute de Floride, radio et magnéto hurlant à tue-tête et eux, le frond radieux, le corps et le cerveau irradiés par un mélange d'herbe, d'acide, de cocaïne, d'adrénochrome, de méthédrine, sans oublier l'éther, les ampoules de nitrite d'amyle et les pastilles de mescal, galaxie de narcotiques indispensable à la traversée du Désert. Que se passe-t-il dans ce Désert ? Principalement, le fabuleux « Mint 400 », que Thompson doit « couvrir » pour le journal *Rolling Stone*. C'est la plus grande course hors circuit de motos et buggies jamais organisée. Quelque chose comme deux cents « bécanes » partant, dix par dix, toutes les deux minutes, dans une poussière à couper au couteau.

Thompson et « l'Avocat » pourraient-ils maîtriser une situation qui échappe totalement au reportage traditionnel puisqu'il s'agit là d'une course en pur vide et en pure perte, sans règles, sans spectateurs et sans fin, les motards tournant toujours en pleine invisibilité ? Certainement non. C'est pourquoi, dédaignant la ronde des engins assourdissants et les petites « groupies » blondes à l'attente, leur regard éclaté saisit l'insaisissable. Et leur propre course, bien plus vaste que ce « Mint 400 »,

s'entame et se poursuit au Royaume des « freaks ». Sous la plume du futur « maboul-en-chef de la nation », dans un style à la Gonzo, cela donnera une histoire fascinante et hallucinante, sorte de saga du Nouveau Monde.

Comme le suggère Philippe Mikriammos, traducteur et préfacier de cet ouvrage, peut-être que le Grand Rêve américain c'était au fond cela : pas autre chose qu'un « *Grand Roman américain écrit par un Grand Journaliste américain* ».

Si *Las Vegas parano* traduit l'angoisse ressentie devant une impossible et illusoire recherche, on peut se demander ce que sont devenus ces jeunes de l'époque du rock et de la défonce...

L'un d'eux, Charles Bukowski, vient récemment de conquérir la France, après avoir été découvert outre-Atlantique, où il est vite devenu la coqueluche d'un milieu qui le comprenait en tant qu'homme et d'un autre qui ne s'ébahissait qu'à son succès. Après les *Mémoires d'un vieux dégueulasse* (L.F. Editions, 1977, 32 F), traduction au titre « forcé », voici, avec les *Contes de la folie ordinaire* (éd. du Sagittaire, 266 p., 42 F), un choix de nouvelles dont le moins qu'on puisse dire est qu'elles révèlent un admirable talent tout en exprimant le désespoir et la nostalgie qui ne sauraient, désormais, quitter ce vieil ancien « freak » à bedaine. Le quotidien *Libération* a publié deux de ces textes, dont l'un, « La plus jolie fille du monde » (numéro du 16 août), illustre parfaitement ce que nous venons de dire.

Plongez-vous dans ces *Contes de la folie ordinaire* : ils manifestent davantage que le simple désarroi d'un hippie sur le retour. Ils expriment l'horreur quotidienne et l'assortissent d'humour noir.

Un troisième ouvrage de Bukowski est annoncé. En l'attendant, on peut lire un roman qui s'apparente par bien des côtés à ceux dont nous

venons de rendre compte. Il s'agit de *Samedi soir, la banlieue de mes rêves*, de Christian Louis (Henri Veyrier, 1977, 222 p.). Les blousons de cuirs, les sarabandes de motos, les flippers, les filles, « la bande », tout cela n'empêche pas le vide et l'anxiété qui sourd des banlieues, des cœurs et des esprits. Il ne s'agit pas pourtant de « beats » américains, mais de « loubars » français... N'ont-ils pas, cependant, de nombreux points communs ? Et au lieu de supposer que les premiers serviront de modèles aux seconds, comme il l'a été si souvent et si gratuitement affirmé, ne peut-on penser qu'ils naissent tous, partout, lorsqu'une société manque à ce point de valeur que ses membres doivent avoir recours au rêve — quel qu'il soit — pour survivre ?

Si le roman américain contemporain se trouve, généralement, assez vite introduit en France, on ne peut en dire autant de la poésie. Vous ne trouverez pas, par exemple, hors revues, trace de poètes tels que Charles Reznikoff, Carl Rakosi, Louis Zukofsky, George Oppen.

Pourquoi nommer ceux-ci plutôt que d'autres ? D'abord parce qu'ils formèrent, dès 1920, un petit groupe, « Les Objectivistes », sorte d'école dont on ne commença à parler que vers 1960, si l'on excepte, alors qu'ils étaient déjà séparés, les *Discute Series* d'Oppen, préfacées par Ezra Pound.

Ensuite, parce qu'un récent numéro d'*Europe*, « Une littérature méconnue des USA » (n° double 578/579, 25 F), rassemble à leur sujet études et choix de textes et constitue, de la sorte, un témoignage précieux sur le « dégel poétique » aux Etats-Unis. Les poèmes figurant en ces pages (dans leur seule traduction française), les interviews de ces poètes, les commentaires de ceux qui se sont attachés à les faire connaître — Jacques Roubaud et Serge Fauchereau, notamment — concourent à révéler au lecteur l'importance de

cette tendance d'avant-garde et la qualité insoupçonnée — encore que Serge Fauchereau l'ait souligné dans son ouvrage *Lecture de la poésie américaine*, si Louise Bogan n'en dit pas mot au cours de son *Panorama de la poésie américaine* — des œuvres de ces « quatre mousquetaires ». Parlant de Louis Zukofsky, Jacques Roubaud n'hésite pas à affirmer : « *C'est sans doute, avec Pound, le poète américain le plus important de notre temps.* »

Écoutons la leçon donnée par l'auteur de *La mante religieuse* (qui figure dans cette livraison) : « *Je pense qu'il est inutile d'expliquer sa poésie ; il vaut mieux qu'elle s'explique d'elle-même, une fois le poète disparu. Une façon qu'elle s'explique d'elle-même, c'est de lire ce qui est écrit.* » Rien ne peut mieux justifier le choix effectué par la revue *Europe* et laisser espérer qu'un éditeur nous livrera, enfin, les œuvres des « Objectivistes ».

En attendant voici, d'une autre école, *Tyrannus Nix ?* de Lawrence Ferlinghetti (P.J. Oswald, coll. « Verte », 176 p., 30 F). Déjà connu en France pour *La quatrième personne du singulier* (Les Lettres nouvelles, 1961), il consacre toute cette ode, lucide et mordante, au Président aujourd'hui « disqualifié », le « Old Tricky Dick », Vieux Roublard de Richard. Mais il faut lire l'introduction de cette publication bilingue, due à Jacques Darras, qui est aussi le traducteur, pour savoir ce que Ferlinghetti combat, au-delà de l'ex-Président des Etats-Unis, pour être saisi par l'ampleur de ce poème et en comprendre l'exacte portée. Car, dirait-il, « *notre histoire est aussi noble et tragique que le masque d'un tyran.* »

Plusieurs années après cette attaque, lyrique certes, mais directe et cinglante, les événements en confirmaient le bien-fondé. Ferlinghetti est-il pour autant prophète ? Plutôt un fondateur qui ne croirait pas au

mythe de la Fondation. C'est son scepticisme qui le rend aussi sûr de lui. Et la puissance de son chant si proche de nous.

Ferlinghetti est, avec Ginsberg, Kerouac et combien d'autres, l'un des chantres de la « Beat Generation » qui est à l'origine de ce qu'on a appelé « la renaissance poétique de San Francisco », renaissance aux manifestations bruyantes et aux œuvres éclatantes, ainsi qu'en témoignent deux recueils, réunis dans le même ouvrage : *L'arrière-pays* suivi de *Amérique : Ile-Tortue*, de Gary Snyder (P.J. Oswald, coll. « Verte », 450 p., 59 F).

Cette publication en France constitue un double événement : à la fois un témoignage sur les écrivains « beat » et sur le talent de Gary Snyder en particulier. La révolte active des « beat » s'oppose ici au conformisme des « square » (terme désignant ceux qui adhèrent aux valeurs établies et se plient aux normes sociales). Il faudrait lire, à cette occasion, l'essai d'Alan Watts : *Beat Zen, Square Zen et Zen* (chez le même éditeur). Car Snyder est « beat Zen » : il refuse toute pollution, qu'elle soit matérielle ou spirituelle, et déclare, à la suite de Neal Cassady (dans *Fils de clochard*, même éditeur), que si les « beat » peuvent bien se passer des « square », ces derniers ne sauraient survivre sans les « beat ». Ce n'était pas totalement faux...

Avant de se plonger dans la lecture proprement poétique, il serait opportun de consulter la page figurant en fin de volume, sous le titre « Evidences », afin de comprendre à la suite de quel cheminement rigoureux s'élabore la poésie de Snyder. On y verra que son raisonnement s'appuie sur les mêmes évidences que celles de nos écologistes du moment.

Quant aux titres des recueils, disons brièvement que, par *Arrière-pays*, Snyder désigne trois régions : la première, purement géographique — ce sont les étendues sauvages de l'Ouest américain ; la

LIVRES

un jeu passionnant

seconde oppose, au modèle économique et culturel américain, celui de l'Extrême-Orient, patrie du bouddhisme — il n'entend l'énergie que sous forme spirituelle et non pas nucléaire; la troisième zone est celle où se fracture la syntaxe — à la langue porteuse de métaphysique toxique, il oppose le chinois, matériau poétique, qui ne sépare pas formellement « chose dite » et « action » et ignore naturellement la grammaire.

Ces quelques éclaircissements permettront de mieux apprécier la forme ramassée et apparemment anodine de ces poèmes où — justement — le « non-dit » est aveuglant de présence et de menace :

« *Quand je descendis
à la ville lion-de-mer
ma femme était morte
et les canots partis.* »

Dans *l'Île-Tortue*, ancienne désignation du continent nord-américain emprunté à une cosmogénèse indienne, les poèmes de Snyder explorent les fondements des vieilles traditions culturelles de tous les peuples rassemblés arbitrairement sous la bannière étoilée. Ceci afin de retrouver une solidarité originelle et ensuite de travailler à vivre ensemble.

« *Tous ces Américains là-haut
[dans leurs villas célestes
Arrosant de poisons et*

[d'explosifs...

*Une guerre contre la terre,
Quand elle sera terminée, il n'y
[aura plus la moindre cachette
pour le Coyote.*

J'aimerais dire

que le Coyote est pour

[toujours

en vous. »

Cette poésie est forte. Elle s'accroche sainement à tout ce qui nous est vraiment nécessaire pour vivre. Je pense seulement qu'il n'y a plus guère d'homme capable d'entendre le message de Gary Snyder; je le déplore comme je crains que le Coyote qui fut toujours en nous soit parti désormais.

Pierre Ferran

Voici un remarquable roman policier : *Schizo*, de Paul Andreota (Librairie des Champs-Élysées), où tous les ressorts de l'action sont intérieurs, et où la notion de vérité objective est constamment mise en question. Il ne faut pas dévoiler le secret de ce jeu passionnant, où le commissaire Speisser est tout près de perdre son latin. Un meurtre à huis clos pose son énigme : deux femmes et un homme sont enfermés dans un chalet de montagne. Pourquoi le corps disloqué d'une des deux femmes est-il, dès la première page du livre, trouvé au fond d'un ravin ? Un journal intime, découvert dans le chalet, est la pièce maîtresse de l'enquête : mais la signataire de ce journal n'est-elle pas une malade, dont le regard déforme tous les événements ? Quelles sont les vraies relations de ces trois personnages ? Chacun est-il victime de ses illusions, de ses passions, de son délire d'interprétation ?

Le commissaire Speisser aura fort à faire à débrouiller cet écheveau psycho-pathologique, où seule la mort apparaît comme une indéniable évidence. Le lecteur est en haleine de la première ligne au dernier mot.

J. D.

pour les enfants

■ Une aventure pleine d'humour et de poésie : *L'enfant de la maison-bulle*, par Nicole Schneegans. A recommander parce qu'elle sort des sentiers battus et qu'elle séduit aussi bien les adultes que les jeunes (Editions du Cerf, 134 p., 27 F).

■ Un recueil de contes : Jacques Gouttenoire a sélectionné vingt-cinq textes, très divers tant par l'esprit que par le genre et l'époque, et les a rassemblés dans cette anthologie intitulée *Contes et nouvelles* (Hachette,

256 p., 12,50 F). De Boccace à Super-vielle, de Bradbury à Tchekov : un régal !

■ Une collection de poche pour les jeunes. Nous avons déjà parlé de « Renard-Poche » aux Editions de l'Ecole des loisirs. Voici « Folio Junior », que viennent de lancer les Editions Gallimard afin de mettre à la portée des enfants, dès l'âge de huit ans, un vaste choix d'ouvrages classiques ou modernes, français ou étrangers, déjà connus ou inédits. Parmi les premiers titres parus, nous relevons *Les malheurs de Sophie*, *Tartarin de Tarascon...* mais aussi *Tournebelle* de Gaston Bonheur, *Bulle ou la voix de l'océan* de René Fallet, *Les vacances du petit Nicolas* de Sempé et Goscinny (le volume simple : 7,50 F - double : 8,50 F - triple : 9,50 F).

■ Enfin, pour le plus grand plaisir de la lecture, la collection « 1 000 soleils » chez Gallimard présente, avec le « cahier d'illustrations » final, deux nouveaux titres : le célèbre *Knock* de Jules Romains et le non moins fameux *Homme invisible* de H.G. Wells (chaque ouvrage : 192 p., 18,10 F).

P. F.

THEATRE

abonnez-vous

Nous avons signalé l'an dernier à cette même date l'initiative de l'organisation « Interspectacles » (7, rue du Helder, 75009 Paris, tél. : 246-30-35) qui, sous l'égide du ministère de la Culture et de la Ville de Paris, regroupait cinquante directeurs de théâtres parisiens afin de proposer aux spectateurs des abonnements à prix réduits pour un certain nombre de spectacles dans l'année.

A cette initiative s'en est ajoutée une autre cette année : « Spectateurs services » (252, rue du Faubourg Saint-Honoré, 75008 Paris), qui se veut plus large encore puisque ce service propose, outre des spectacles de théâtre, de la danse, de la musique, des variétés, des films-reportages... et même du football. Plus

original peut-être encore est le fait que cet organisme contribue à la diffusion des pièces qui seront cette année montées par « Les acteurs français associés ». Une cinquantaine de comédiens — parmi les meilleurs d'aujourd'hui — viennent en effet de se constituer en société anonyme (sous la présidence de Jean-Pierre Darras et la direction de Pierre Mondy) pour lutter à leur façon contre la « crise du théâtre ». Ils ont décidé de préparer et de co-produire des spectacles (grandes reprises, auteurs consacrés et auteurs nouveaux) et de les proposer aux directeurs de théâtre.

Pour cette année le programme est bien alléchant : *Pauvre assassin* de Pavel Kohout, adaptation de Jean Jourdeuil et Heinz Schwarzinger, mise en scène de Michel Fagadau, à la Michodière en octobre ; *Un drame au-dessus de nos moyens* du cinéaste italien Franco Brusati, adaptation de Jacques Emmanuel, mise en scène de Jacques Rosny, au théâtre Michel (janvier) ; *Les rustres* de Goldoni, adaptation de Gilbert Moget, mise en scène de Claude Santelli à la Michodière (janvier) ; *L'escrime ne paie pas* de Jean-Claude Isler, d'après *Les trois mousquetaires*, mise en scène de Francis Perrin, à l'Elysée-Montmartre (mars). Mais ces quatre spectacles sont loin d'épuiser les possibilités offertes par « Spectateurs-services ».

Autres abonnements possibles, pour les non-Parisiens, grâce aux tournées Karsenty-Hébert qui proposeront, dans de nombreuses villes de France, de Suisse, de Belgique, des Pays-Bas, de Tunisie et du Maroc, dix spectacles, avec leurs principaux créateurs, choisis parmi les plus récents succès des scènes parisiennes : *Même heure, l'année prochaine* de Bernard Slade, adaptation de Barillet et Grédy, *Acapulco Madame* de Yves Jamiaque, *Patate* de Marcel Achard, *Le scénario* de Jean Anouilh, *Amphitryon 38* de Jean Giraudoux, *Les parents terribles* de Jean Cocteau, *Une aspirine pour deux* de Woody Allen, adaptation de Francis Perrin, *Montmartre sur-scène*, par des chansonniers et *Les mains sales* de Jean-Paul Sartre. A ces spectacles s'ajouteront cette année des représentations officielles de la Comédie-Française : *Les fausses confidences* de Marivaux.

Voilà donc, pour un (souhaitons-le) vaste public, pas mal de bonnes occa-

Henri Tisot dans « Topaze ».

Artus de Penguern et Michel Favory dans « La ville dont le prince est un enfant ».



sions d'aller plus aisément au théâtre. Mais il y en a d'autres. Nous en reparlerons.

P.-B. M.

deux reprises

Topaze, de Marcel Pagnol
Théâtre Saint-Georges, Paris

La ville dont le prince est un enfant
de Henri de Montherlant
Théâtre des Mathurins, Paris

Fallait-il vraiment habiller *Topaze* à la mode 1977 et l'indexer en nouveaux francs ? Le parti-pris adopté par le metteur en scène Jean Meyer pour cette reprise, un demi-siècle après sa création, de la comédie de Pagnol, me semble bien, au contraire, une grave erreur. Peut-on penser qu'il existe encore aujourd'hui des minables petits marchands de soupe comme le directeur de la pension Muche ou des professeurs aussi naïfs, aussi amoureux transis, aussi vite éblouis par certain grand demi-monde que ce pauvre Topaze ? Avec le recul, les personnages paraissent bien avoir été inventés pour les besoins de la cause même si celle-ci, dans son immoralité un peu primaire mais cynique, reste forte. Si le pouvoir (et le triomphe) de l'argent, par tous les moyens gagnés, sont, hélas, toujours aussi grands, les méthodes se sont perfectionnées et les escrocs type Cas-

tel-Bénac sont des apprentis au regard de ceux d'aujourd'hui.

Apparemment, pour être malgré tout convaincants, les interprètes ont été invités à jouer gros, ou si l'on préfère « boulevard », ce qui n'arrange rien. De temps en temps le texte demeure, heureusement. Peut-être faut-il se résigner à ce que *Topaze*, si classique qu'il paraisse à certains égards, reste daté, de cette année précisément où il a fait date.

Le même metteur en scène a été plus heureux avec la reprise de *La ville dont le prince est un enfant*. L'action se déroule toujours dans ce collège catholique d'Auteuil, en 1930, et sauf quelques menues et oubliables entorses le texte et les indications scéniques de l'auteur sont bien respectés. Paradoxalement cette reconstitution historique ne vieillit nullement cette tragédie d'hommes et d'enfants. Le dialogue a toujours cette grandeur, simple dans son purisme un peu désuet, et cette force dans la litote qui lui font défier le temps. Et quel sens de la construction scénique, quelle clarté dans l'exploration des consciences et des inconscients, quelle discrétion dans l'explosion des passions ! Toutes les vraies vertus qu'on se plaît à reconnaître au « classicisme » sont là, dans une œuvre moderne qui n'est ni un plagiat des conventions passées, ni une concession aux modes passagères. Quoi de plus « éternel » en effet que cet amour de Dieu, que cette recherche de la pureté, que ce vertige du sacrifice, que cette cruauté



qui n'ose dire son nom dans la jalousie? Tout cela nous atteint aujourd'hui, comme avant-hier à la lecture, ou hier aux premières représentations.

Chargé du rôle-clé de l'abbé de Prats, Michel Favory, un comédien aux trop rares apparitions en même temps que professeur d'art dramatique, en donne une interprétation exceptionnelle d'émotion et de vérité. Une telle rencontre d'un homme et d'une œuvre fait, de cette reprise de *La ville*, un des très hauts moments du théâtre.

P.-B. M.

VARIETES

chanson en capitale

■ C'est à Bobino que le merveilleux Serge Reggiani a choisi de faire sa rentrée, mais il a décidé de ne pas la faire en solitaire et d'accrocher son esprit de famille au haut de l'affiche : sa fille et son fils complètent le spectacle. Jusqu'au 27 novembre.

■ L'Elysée-Montmartre se met à l'heure de la chanson en accueillant, jusqu'au 22 novembre, Yves Simon dont la poésie et la personnalité s'affirment de plus en plus. A noter le

choix remarquable de ses musiciens à la tête desquels se trouve David Rose.

■ Le délicat Jacques Bertin, qui n'occupe décidément pas la place qui lui revient, chante jusqu'au 22 octobre à la Cour des miracles.

...et en province

■ Félix Leclerc, qu'il n'est plus besoin de présenter, traîne ses souliers dans la belle France. Le 8 octobre à Bordeaux-Talence, le 10 à Lorient, le 12 à Angoulême et, du 18 au 28, il se fixe à la Maison de la culture de Reims.

■ Anne Sylvestre, qui vient de sortir un 33 tours de ses « Chansons pour » (ABCDisque géant 1, 598060, Barclay distrib.), chante pour les grands le 15 octobre à Noyon, le 22 à Blancourt, le 24 à Lannion, le 25 à Lorient, le 28 à Brest et le 29 à Saint-Lô.

■ Le flûtiste Uña Ramos jouera les 19 et 20 octobre à la Bourse du travail de Lyon, puis le 28 à Tinquieux et le 29 à Compiègne.

■ Le doux poète belge Julos Beaucarne, après la Suisse et la Belgique, chantera le 22 octobre à Cambrai, le 24 à Mayenne et les 25 et 26 à Rennes.

■ Le rire se propagera aussi à travers la France grâce à Bernard Haller qui se produira les 7, 8 et 9 octobre au Havre, le 21 à Roubaix, le 22 à Rambouillet et le 27 à Malakoff. Grâce aussi à l'étonnant Guy Bedos qui sera le 8 octobre à Ermont, le 9 à Stains, le 11 à Orly, le 12 à Autun, le 13 à Mâcon, le 14 à Bagnolet, le 15 à Noisy-le-Sec, le 16 à Corbeil, le 18 à Besançon, le 19 à Dijon et le 20 à Firminy.

TELEVISION

la voix d'oc

En Occitanie, pendant le carnaval, se déroule le procès du Pétassou — sorte d'épouvantail vêtu de « pétas-

ses » — qui symbolise tous les maux dont est victime la région et que l'on finit par brûler dans un immense feu de joie...

Parce qu'il était particulièrement sensibilisé aux problèmes des cultures minoritaires, le réalisateur de *Omes d'oc* (quatrième émission de la série « La male parole » de Jean-Pierre Chabrol, diffusée dimanche 9 octobre à 21 h 30 sur Antenne 2), Patrick Bureau, a voulu étudier le rapport qui existe entre la pratique de l'occitan tel qu'il est parlé et l'organisation sociale.

« Toute tentative d'analyse linguistique pose des questions théoriques et pratiques, donc politiques, précise-t-il. Car les gens qui parlent la même langue se comprennent, on en arrive donc au problème de l'identité des unités... »

« Avec ce film, poursuit-il, je n'ai pas voulu apporter des solutions aux Occitans mais faire en sorte que l'on ne puisse plus, après l'avoir regardé, « traverser » ces terres en n'y voyant que pastis, pétanque et platanes. »

C. M.

à partir du 11 octobre

PEINES DE COEUR
D'UNE
CHATTE
ANGLAISE

PIÈCE DE
GENEVIEVE
SERREAU

D'APRES
LA NOUVELLE
DE BALZAC

PAR LE GROUPE T S E
THEATRE GERARD PHILIPPE
St. Denis
59 boulevard Jules-Guesde - tél. 243.00.59
location théâtre - Fnac - Copar - Agences



remède

à la violence ?

Dans la nuit de la ville inhumaine où la violence règne,
comment se protéger des dangers vrais ou faux,
comment se libérer des peurs réelles ou des soupçons ?

« Longtemps tenue en marge, la violence s'est installée au cœur de la cité. Pas encore en maîtresse — mais ce temps peut venir. Si rien n'est fait pour répondre à l'interpellation qu'elle nous adresse, ce temps viendra sans doute. » C'est sur cet oracle des plus sombres que s'ouvre le rapport général du Comité d'études sur la violence, la criminalité et la délinquance qu'Alain Peyrefitte a placé entre les mains du Président de la République au mois de juillet dernier et que la Documentation française vient de publier (1). Il ne faut pas moins de 732 pages — sans compter les volumes complémentaires à paraître — pour essayer de cerner ce mal qui hante de plus en plus la vie quotidienne des Français, et 105 « recommandations » pour tenter de l'enrayer.

Ce n'est pas sans surprise qu'on peut voir réunies dans un ouvrage à caractère officiel la quasi-totalité des critiques qui ont été faites à la politique menée en France depuis plusieurs années, dénonçant les tares et les vices d'une société qui va s'enfonçant dans la violence. Le bien-fondé de ces critiques se trouve ici confirmé en même temps que la fausseté de certaines opinions terriblement ravageuses : « On chercherait en vain un quelconque facteur spécifique de nature ethnique pour expliquer les actes de violence qui peuvent être commis par les travailleurs immigrés. » / « Les étrangers sont davantage victimes de violences que les Français. »

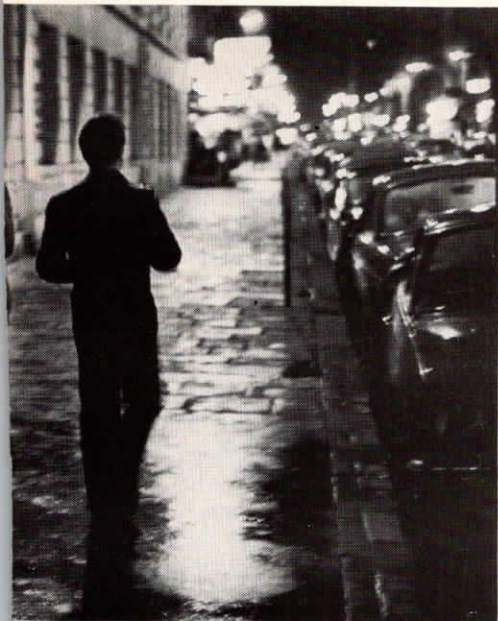
Mais c'est sans surprise aucune qu'on peut ranger cette étude sur la longue liste des documents coûteux et inutiles ; autant l'analyse du phénomène de la violence y est aiguë, voire audacieuse, autant les « recommandations » y sont timorées — et l'on sait bien que les éventuelles applications le seront plus encore. Il est vrai qu'il y a loin d'une étude qui se donne les coudées franches sous couvert de recherche scientifique, à la décision politique sans laquelle rien ne vaut. Notons, par exemple, que les délires de l'urbanisme contemporain, l'alcoolisme, l'organisation du travail — au vrai sa désorganisation — sont épinglés à vif comme autant des raisons fondamentales qui expliquent la présence de la violence parmi nous ; et que trouve-t-on en face, dans le concret des décisions politiques ? : l'augmentation du nombre des personnels de police (5 000 officiers de police judiciaire, 14 000 agents de police judiciaire en plus, vient de décider le dernier Conseil des ministres après examen du rapport). Croit-on que ce sont de telles mesures qui vont changer ce que dénonce ce texte : « L'entrée dans la vie économique et sociale « normale » où peut sévir le chômage, où il faut toujours plus de diplômes, plus de spécialisation, où l'on voit ses adeptes les plus solidement installés la contester, paraît moins tentante, plus difficile. On n'en a pas la clef ; on ne veut pas la tourner, cela coûterait trop de peine. Clairement ou confusément, viennent à la pensée ces trois mots brefs, corrodant l'individu et la société qui les prononcent : à quoi bon ? » Quelle condamnation ! Et quand on sait les injustices criantes de notre société, on ne peut que sursauter devant la naïveté d'un texte qui laisse échapper, comme un avertissement, une réalité d'aujourd'hui : « qu'une société qui laisserait accréditer l'idée que chacun n'est pas pesé au même trébuchet — même si cela est faux — ouvrirait la porte à la déraison ». Les vantaux bâillent et le rapport Peyrefitte peut s'y engouffrer.

Et puis, toujours latente, jamais résolue, revient la même question : que faire de/pour la jeunesse ? « Le taux de criminalité le plus élevé concerne les sujets âgés de 16 à 30 ans. [...] Dès avant leur treizième année, certains ont déjà participé à des actions délictueuses graves ». Acteurs ou victimes, les jeunes dirigent la violence vers autrui ou la retournent contre eux ; la mort par suicide les affecte particulièrement, « elle apparaît chez eux comme la deuxième cause de décès ».

Où il est question des jeunes, il est forcément question d'école et d'éducateurs. Mais pour lire les passages que le rapport leur consacre, et en apprécier toute la saveur, il faut se rappeler qu'Alain Peyrefitte — qui assume la responsabilité de ce texte — fut en son temps ministre de l'Éducation nationale. C'était en 1968.

Jean-Pierre Vélis

(1) *Réponses à la violence*, 732 p., 58 F. En vente à la librairie de la Documentation française, 29, quai Voltaire, 75430 Paris Cedex 07.



extraits du Rapport général

Notre jeunesse est nombreuse, plus que celle que les adultes d'aujourd'hui ont connue. Elle et eux ont conscience de ce nombre et y trouvent force ou crainte. L'histoire récente a accentué cette tendance. Mai 1968 ne s'est pas effacé de la mémoire collective. Une mythologie s'est constituée. Avec ses clichés : cheveux longs, drogue, vol, vandalisme. Certains ont mal admis — même s'ils ne l'avouent pas — la généralisation de la scolarité : « A votre âge, je travaillais, moi ».

L'euphorie éducative et ses désillusions

Qui ne se souvient de ce mot de Victor Hugo, porteur de toute la générosité du XIX^e siècle : « Ouvrez des écoles, vous fermerez des prisons ». La déconvenue a été sévère. Pourtant, il ne viendrait à personne l'idée de regretter, ni de mettre en cause, l'option fondamentale prise alors. La généralisation et la prolongation de la scolarité sont facteurs de progrès pour la collectivité, et garantie de justice entre les hommes.

Pourtant, il faut aller au fond des choses. Les études effectuées à la demande du Comité ont montré que **si, pour beaucoup d'enfants, la prolongation de la scolarité à 16 ans a été un élément bénéfique, pour d'autres elle s'est accompagnée, au contraire, d'une sorte de désocialisation.**

Celle-ci est sensible dans les zones à forte densité et, principalement, dans les grandes agglomérations. Ses formes sont la passivité, l'absentéisme, le vandalisme, parfois les conduites d'autodestruction.

Comment expliquer ce phénomène qui n'est, heureusement, pas général ? Il semble tout d'abord que, pour certains élèves qui déjà avaient peine à suivre les cours, ce maintien dans le système scolaire soit ressenti plus comme une punition que comme l'occasion d'une promotion. Il s'agit d'une sorte de garderie imposée à des adolescents au moment où ils pourraient commencer à exercer leur indépendance, par des choix personnels. Cette garderie leur interdit toute indépendance pécuniaire, alors même qu'ils disposent de nombreux loisirs (209 jours par an).

L'adolescent qui accuse un retard scolaire est l'objet d'une ségrégation, connue par les enseignants, sous le nom tristement évocateur de « classes dépotoirs » et, par l'administration, sous d'autres vocables euphémiques, « classes pratiques », « aménagées », à « programme allégé ». Les enseignants sont affectés aux classes « nobles » selon leurs diplômes et leur notation. Il s'institue ainsi comme une contre-hiérarchie, où le travail le plus délicat, et qui devrait requérir les qualités pédagogiques les plus affirmées, est confié aux maîtres qui ne s'en voient pas offrir d'autres.

Comment s'étonner qu'un tel adolescent, maintenu contre son gré dans un système dont il ne voit pas le sens, mal encadré, privé des moyens matériels de sa liberté, en un mot, rejeté, cherche à s'affirmer par l'indiscipline, bientôt la violence, solitaire ou, plus souvent, collective ?

Qu'il s'agisse d'un handicap scolaire, familial ou professionnel, l'adolescent a tôt fait d'être aspiré par la spirale de la « marginalisation ». Face à ce danger, la collectivité a mis en place tout un réseau d'institutions publiques ou privées. Le dévouement et l'imagination y abondent. Mais les enquêtes auxquelles le Comité a procédé montrent les lacunes qui demeurent.

Tout d'abord, les pouvoirs publics ont parfois du mal à faire le départ entre répression, surveillance et prévention. Or les jeunes sont prompts à déjouer la tentative d'infiltration ou de récupération ; même là où elle n'existe pas.

Multipliant les initiatives, l'Etat ne les pousse pas toujours jusqu'à leur terme, en accordant les moyens humains et financiers nécessaires ; ou il les stérilise en imposant des règles dont la rigidité est paralysante.

Pas assez nombreux, les animateurs ne reçoivent souvent pas la formation théorique, mais surtout pratique, correspondant au milieu particulier dans lequel ils auront à œuvrer. Ils ne se voient pas reconnaître un statut permettant, notamment, les reconversions indispensables dans ce métier éprouvant, que l'on peut difficilement exercer jusqu'à 65 ans.

Enfin, ce secteur, plus que tout autre, est marqué par une **dispersion considérable des efforts**, qui n'exclut pas les rivalités, les contradictions et les lacunes.

extraits du Rapport présenté par le groupe de travail " Protection de la jeunesse "

Aménagement de la scolarité obligatoire

Depuis l'ordonnance du 6 janvier 1959 instituant la scolarité obligatoire jusqu'à 16 ans, ont été menées de nombreuses études et recherches et ont été accomplies d'importantes réformes qui ont, en particulier, contribué à la démocratisation de l'enseignement.

Mais ces réformes, dont l'intérêt n'est pas à souligner, laissent de côté les plus défavorisés des élèves, ceux pour lesquels les problèmes d'insertion scolaire sont les plus difficiles et se posent en termes différents.

L'enquête du Groupe des fonctions

sociales a permis de suggérer d'éventuels aménagements dégagés à partir des souhaits et des suggestions formés par les enseignants et les élèves. C'est dire que les orientations préconisées n'ont qu'un caractère partiel. Elles visent :

— à stimuler et accroître l'intérêt des élèves pour la vie de leur établissement et leur formation ;

— à annihiler ou réduire les handicaps socio-culturels présentés par un certain nombre d'élèves issus de milieux défavorisés ;

— à assurer une formation professionnelle adaptée des élèves, qui, en raison de difficultés bio-psychologiques ou de carences éducatives graves, ne peuvent suivre l'enseignement normal.

A. - Orientations en vue de stimuler et d'accroître l'intérêt des élèves pour la vie de leur établissement et pour leur formation.

1. - Développer leur participation à la vie de l'établissement et à leur formation.

a) Pour tenter de réaliser cet objectif, il conviendrait tout d'abord d'attribuer une importance réelle aux fonctions de représentation des délégués des élèves au Conseil d'administration de leur établissement et de s'efforcer de revivifier leur rôle. Malgré quelques réussites isolées, les délégués interviewés dans le cadre de l'enquête menée par le Groupe d'études des fonctions sociales (GEFS) considèrent qu'ils ne sont pas suffisamment pris au sérieux et que leurs possibilités d'initiative sont très réduites. Ces constatations sont confirmées par l'étude réalisée par le Centre régional de recherche et de documentation pédagogiques (CRDP) de Grenoble.

b) La participation des élèves pourrait en outre être recherchée et mise en œuvre dans d'autres domaines :

— l'élaboration du règlement intérieur de l'établissement ;

— l'animation des foyers socio-éducatifs des établissements ;

— l'organisation des « 10 % » ;

— l'aménagement de leur classe : un certain nombre d'élèves ont mani-

festé le désir d'avoir une salle de classe à eux dans laquelle se déroulerait l'ensemble de leurs cours plutôt que de changer de local pour chaque cours. Ils y voient la possibilité notamment de pouvoir personnaliser leur salle de classe.

— à leur propre formation par le biais, par exemple, « du travail indépendant par groupe » ; les élèves se constituent en groupe pour étudier en commun, sous la responsabilité de leur professeur, un thème qu'ils ont choisi.

Ce ne sont là que quelques exemples. Mais en multipliant ainsi les domaines où une participation des élèves peut être organisée, on permet à chacun, en fonction de ses goûts ou de ses aptitudes, de jouer un rôle important dans l'établissement.

2. - Modifier les rapports professeurs-élèves.

Pour répondre aux besoins souvent exprimés des élèves, il convient non seulement de transmettre des connaissances mais de savoir établir des relations interpersonnelles, de créer des possibilités de communication, de dialogue (« Savoir mettre les élèves en situation » pour leur permettre d'exprimer leurs idées, leurs suggestions, leurs difficultés, de formuler des demandes d'explication, d'éclaircissement...).

Afin que les professeurs puissent remplir cette nouvelle mission éducative, il apparaît primordial que soit mise en œuvre une formation psychopédagogique adaptée.

3. - Accentuer l'ouverture de l'école sur le monde extérieur, notamment sur le monde du travail.

Cette ouverture peut notamment être réalisée par le biais de réunions périodiques auxquelles participeraient des professionnels de divers métiers qui seraient invités à parler de manière concrète de leur travail. Des visites et même des stages de courte durée par petits groupes pourraient être organisés de manière plus fréquente et plus intensive, non seulement dans les entreprises mais dans les administrations locales (préfectures - mairies - caisses d'Allocations familiales...).

Ces activités auraient, en particulier, l'avantage :

— de lutter contre la tendance de l'enseignement à s'abstraire des réalités économiques et sociales ;

— de donner aux élèves une information concrète sur les différentes professions afin d'éclairer leur choix et de renforcer leurs motivations.

4. - Favoriser et développer chez les enseignants la prise de conscience d'une responsabilité collective au niveau de chaque classe et au niveau de l'établissement.

Cette orientation est indispensable afin notamment d'assurer une coordination dans l'enseignement des diverses disciplines d'une même classe : ainsi le professeur de mathématiques pourrait traiter au moment opportun les tranches de programme utiles à la compréhension des problèmes de physique. De même, le professeur de physique s'efforcerait d'expliquer les applications concrètes des notions théoriques étudiées en mathématiques. Cette harmonisation dans la progression des programmes peut être étendue à d'autres disciplines. Elle permettrait aux élèves de réaliser plus facilement la synthèse de leurs travaux et contribuerait à les motiver en leur faisant mieux percevoir les implications pratiques.

Cette orientation permettrait en outre une connaissance plus approfondie des élèves, de leurs progrès, de leurs difficultés ainsi que de leur environnement social.

La création et le développement d'une concertation pédagogique, d'une « communauté éducative » impliquent cependant :

— des établissements à dimension humaine ;

— l'aménagement généralisé de lieux où les professeurs puissent se rencontrer dans de bonnes conditions, échanger leurs impressions sur les élèves.

L'attribution d'une plus grande autonomie aux établissements, en particulier en matière de recrutement du personnel enseignant, serait, en outre, de nature à faciliter grandement la mise en œuvre de cette responsabilité collective.

B. - Orientations en vue d'annihiler ou réduire les handicaps socio-culturels présentés par un certain nombre d'élèves le plus souvent issus de milieux défavorisés.

De nombreuses études et enquêtes ont, d'une part, mis en évidence les handicaps socio-culturels des enfants issus de milieux défavorisés (promiscuité entraînant un manque de place et de tranquillité pour étudier à la maison, absence de stimulation de la part des parents faute de temps, de goût ou de compétence, pauvreté du langage familial engendrant des difficultés de compréhension et d'élaborations verbales...). Elles ont, d'autre part, révélé la proportion importante des échecs scolaires de ces enfants et leur orientation vers un enseignement court à caractère pré-professionnel (classe pré-professionnelle de niveau, classe préparatoire au CAP).

Loin d'aggraver les handicaps socio-culturels l'école doit s'attacher à les atténuer dans la mesure du possible. Pour réaliser cet objectif, un certain nombre de lignes d'action devraient être mises en œuvre :

1. - Un dépistage précoce des handicaps socio-culturels.

L'école doit en effet permettre de les déceler rapidement. Il importe donc de développer les relations enseignants-parents et d'accroître le nombre d'organismes tels que les groupes d'aides psycho-pédagogiques (GAPP). Ces structures souples et légères composées de psychologues et de rééducateurs ont notamment pour mission de faciliter les rapports enseignants-parents et d'apporter à ces derniers une aide psycho-pédagogique adaptée.

2. - Mise en place d'une pédagogie de soutien.

Des retards ou des lacunes dus aux handicaps socio-culturels que nous avons évoqués ne peuvent progressivement être comblés que si les enseignants ont la possibilité de consacrer à ces enfants davantage de temps et de leur donner un enseignement plus individualisé.

3. - Aménagement des programmes.

L'allègement des programmes peut,

en effet, permettre de concentrer l'effort sur l'acquisition des disciplines essentielles dont la connaissance conditionne la poursuite normale des études.

4. - Une modification du système actuel de répartition des enseignants et de l'utilisation de leur compétence.

Les enseignants ayant reçu la formation la plus poussée désertent les classes qui comportent de nombreux élèves souffrant de handicaps socio-éducatifs en raison même des difficultés qu'elles présentent et du peu de considération qui s'y rattache. Ceci a pour conséquence que ces classes sont souvent assurées par le personnel le moins expérimenté et le moins qualifié.

C. - Orientations en vue d'assurer une formation pré-professionnelle adaptée pour les élèves qui, en raison de difficultés bio-psychologiques ou de carences éducatives ne peuvent suivre l'enseignement normal.

Ces élèves ayant connu de nombreux échecs scolaires souffrent le plus souvent d'un sentiment d'infériorité et de culpabilité et sont en situation de refus scolaire.

Si l'on veut éviter que la promulgation de l'obligation scolaire ne soit subie et considérée par ceux-ci et leurs parents comme une période d'attente inutile, une pédagogie active et pratique devrait être mise en œuvre. Elle devrait à cette fin présenter les caractéristiques suivantes :

1. - Les activités manuelles réalisées dans les établissements ne doivent pas se réduire à des exercices théoriques ou à des travaux de bricolage mais être exercées dans les conditions les plus proches possibles de celles de professionnels.

2. - Les stages des élèves dans les entreprises ou chez les artisans ne doivent pas être consacrés à l'accomplissement de travaux subalternes dénués d'intérêt mais constituer une initiation progressive aux différentes tâches de la profession.

3. - L'enseignement doit également faire une place importante à la préparation à la vie quotidienne qui n'est souvent plus assurée par la famille : apprendre à téléphoner, à rédiger un

télégramme, un chèque, recevoir quelques notions pratiques d'hygiène, de diététique, de prévention des maladies, etc.

4. - Le complément de formation scolaire doit être apporté de manière très individualisée à l'occasion de l'exécution des activités pratiques afin que l'élève puisse en comprendre immédiatement l'intérêt. Il peut ainsi mieux percevoir les relations qui lient les connaissances théoriques et la pratique du métier.

La mise en œuvre de ces orientations implique :

— que le personnel enseignant ait reçu non seulement une formation technique sérieuse mais également des connaissances en matière de psychologie pour savoir notamment redonner confiance en eux-mêmes aux élèves ;

— que les ateliers soient suffisamment équipés en outillage et machines diverses ;

— que soit menée par les enseignants une recherche active des artisans et entreprises susceptibles d'accueillir les élèves en stages : actuellement, les stages sont réalisés dans une proportion importante chez les artisans. Un effort de pré-formation des jeunes devrait être effectué par les entreprises, notamment les entreprises publiques ;

— que soit instaurée une coordination et même une collaboration régulière entre l'école (maîtres de stage) et l'entreprise. Une convention de formation précisant notamment les conditions dans lesquelles s'effectuera le stage des élèves devrait être conclue entre le chef de l'établissement agissant au nom du ministère de l'Éducation nationale et l'entreprise ;

— que soit assuré un contrôle sérieux et efficace du déroulement des stages en entreprise ou chez les artisans.

Des dérogations à l'obligation scolaire pourraient en outre être accordées, dès l'âge de 15 ans, à titre exceptionnel à certains élèves qui, en contrepartie, s'engageraient à suivre le soir un enseignement adapté (Arts et Métiers par exemple).

hebdomadaire publié par une association sans but lucratif qui réunit les fondateurs — l'Association d'étude pour l'expansion de la recherche scientifique. Education et échanges, le Comité de liaison pour l'éducation nouvelle — et les auteurs et lecteurs adhérant à titre individuel.

comité de parrainage

René Basquin, inspecteur général honoraire; Louis de Broglie, secrétaire perpétuel de l'Académie des sciences; Pierre Clarac, secrétaire perpétuel de l'Académie des sciences morales et politiques; Paul Delouvrier; Guy Debeyre, conseiller d'Etat; Robert Debré, de l'Académie des sciences; Daniel Douady, de l'Académie de médecine; Jean Fourastié, membre de l'Institut; Georges Friedmann, directeur d'études à l'Ecole pratique des hautes études; Roger Grégoire, conseiller d'Etat; René Huyghe, de l'Académie française; Alfred Kastler, prix Nobel; Raymond Poignant, conseiller d'Etat; Alfred Sauvy, professeur au Collège de France; Jeanne Sourgen, inspectrice générale honoraire.

direction

directeur : André Lichnerowicz.

conseillers auprès de la direction : Louis Cros, Pierre Emmanuel, Jacques Rigaud, Bertrand Schwartz, Dr Guy Vermeil.

rédaction

rédacteur en chef : Pierre-Bernard Marquet.

rédacteur en chef adjoint : Maurice Guillot.

chefs de rubrique : Pierre Ferran, Jean-Pierre Véllis.

secrétariat de rédaction - maquette : Suzanne Adellis, Michel Bonnemayre.

informations : Michaëla Bobasch, René Guy.

documentation : Christian Cousin, Claudine Dannequin, William Grossin, Geneviève Lefort, Gildas Machelot, François Mariet, Jerry Pocztar, Louis Porcher - Marie-Claude Krausz (agenda).

lettres, arts, sciences : Jacques Chevallier, Josane Duranteau, Etienne Fuzellier, Raymond Laubreaux, Fernand Lot, Catherine Mathieu, Georges Rouveyre.

correspondants : Elisabeth de Blasi, André Caudron, Odile Cimetière, Paul Juif, Marguerite Laforce, Pierre Rappo, Job de Roince, Jean Sevaric, Jean-Jacques Schaeftel, Gérard Sénéca.

dessins : François Castan.

publicité - développement

Odette Garon - François Silvain.

conseil d'administration de l'association éditrice

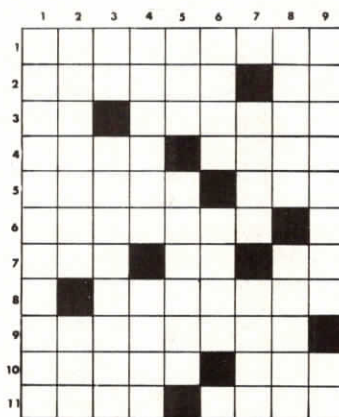
bureau : André Lichnerowicz, président; Denis Forestier, vice-président; Georges Belbenoit, secrétaire général; Yves Malécot, trésorier; Robert Mandra, Robert Mélet, Philippe Viannay.

membres : Robert Bazin, Jean-Louis Bergeret, Lazarine Bergeret, Jean-Louis Crémieux-Brilhac, Anne-Marie Franchi, Emile Gracia, Lucien Gémard, Michel Gevrey, Colette Magnier, Georges Petit, Claire J. Richet, Yvette Servin.

mots croisés

par Pierre Dewever

problème 264



Horizontalement. 1 - Voie de faite coutumière à des sujets félins. 2 - Extrémiste constitué en phalanges - Préfixe. 3 - Article - Elle fait passer le ravitaillement entre les défenses d'un fort. 4 - La capitale des hommes lettres - Elle émet au Champ-de-Mars et contrôle à Orly. 5 - Devient « feu » en s'éteignant - Banal. 6 - Elle donne à chacun sa part de désert. 7 - Sans maquillage - Ça chauffe dans le Sinai - Protecteur des fées. 8 - Avis hurlés sur les toits. 9 - Se livrent au désespoir lorsqu'ils manquent de pot. 10 - Il mène le plus souvent une vie de bâtons de chaise - Amuseurs des Muses. 11 - Accessoire de potence pour le gibier - Futur corps à cors.

Verticalement. 1 - Péchés capital autant que capiteux. 2 - Accident de la route - Leurs pas les amènent à faire quelques tours dans les bois. 3 - Note - Elles font hurler ceux qui sont pendus à leurs cordes. 4 - Petit qui perdra sa queue en se féminisant - Cellule à la conciergerie. 5 - Bon moment pour envoyer la balle - Il fait beaucoup de braise avec un bon tuyau. 6 - Terre minus - Courant à Albi. 7 - Grimace de grise mine - Généralement moins prisee lorsqu'elle est belle. 8 - Plus que satisfait de l'amphitryon - Démangeaison qui se calme en grattant. 9 - Opérations éliminant les calculs - Personnel.

solution du problème 263

Horizontalement. 1 - Arbitrage. 2 - Cornée - Ru. 3 - Cuisinier. 4 - Eteint - Le. 5 - Si - Stère. 6 - Sente. 7 - Orée - Bébé. 8 - Kilos. 9 - Retailles. 10 - Ecaillère. 11 - Sûreté - Se.

Verticalement. 1 - Accessoires. 2 - Routier - Ecu. 3 - Brie - Nectar. 4 - Insiste - Aie. 5 - Teinte - Kilt. 6 - Rente - Bille. 7 - Ruelle. 8 - Grêle - Boers. 9 - Eure - Fessée.

échecs

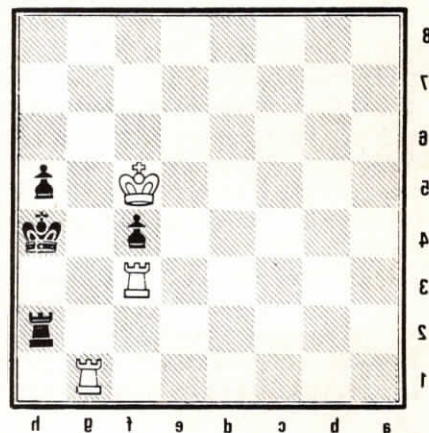
par Jacques Négro arbitre

hommage aux compositeurs!

problème 2

Anonyme, ce problème rend hommage à tous les compositeurs. C'est un petit blocus complet à mats changés.

Dans un problème en plus de deux coups, on peut trouver ailleurs que dans la clé des coups blancs mettant les Noirs en « zugzwang ». C'est le cas pour ce trois coups.



Les Blancs jouent et font mat en trois coups

- 3 points pour la clé ;
- 5 points pour les variantes principales.

Envoi des solutions à Jacques Négro, « Echecs » Nice-Matin, B.P. 242 06007 Nice Cedex

Date limite des réponses : 27 octobre

l'échiquier en folie

Voici donc le palmarès de ce concours qui a enregistré 256 participants !

Il y a eu 133 réponses pour « La clé », 82 pour « La clé et les variantes » et 41 pour « La clé et ses secrets ».

Un tel concours est difficile à organiser car les objectifs à atteindre sont divergents. Il faut faire plaisir à la fois aux

solutionnistes de classe nationale et aux débutants. De plus, pour les participants, il s'agit d'obtenir le maximum de points alors que, pour l'organisateur, il s'agit de faire comprendre quelques « secrets » du problème d'échecs.

Les solutionnistes qui ont participé à « La clé et ses secrets » sont en général d'une grande force dans la manière de résoudre les problèmes et de répondre aux questions.

• « La clé »

La première place est partagée entre 21 solutionnistes : MM. Alaud, Berger, Benquet, Cayol, Chauvin, Cohen, Deville, François, Gaudin, Garcia, Labbé, Lafont, Laurent, Muret, Nicolet, Petri, Rivoire, Sanchez, Tardieu, Veran et Vitrac. Ils recevront un jeu d'échecs « The Portland » offert par la Librairie des échecs — Rudin de Nice.

Signalons dans cette catégorie le sans faute de MM. Cassé (mais manque la solution des problèmes 7 et 13), Bollier (manque 3 et 10), Durocher (manque 2 et 16), Collin (0 points pour le 7) et surtout M. Faure (manque la solution du 18).

• « La clé et les variantes »

Premiers ex aequo : MM. Ferry, Fouchet, Mercier, Renoux et Vimont avec le maxi-points ! Ils recevront un abonnement de six mois à la revue **Europe-Echecs**.

Signalons dans cette catégorie le bon résultat de MM. Dupas (mais avec 0 point pour les problèmes 2 et 12), François (un sans faute, mais manque la solution des 6 et 7), Jean (manque 6 et 7), Laurent (manque 18) et Sarraut (manque la solution du problème 1).

• La clé et ses secrets »

La première place est partagée entre trois solutionnistes : MM. Denoël (Paris), Maurin (Lyon) et Rivollet (Marseille) ; ils recevront l'année 1976 de la revue **Mat**.

Suivent : MM. Capres (Paris) et Goupy (Aix) qui recevront un abonnement de six mois à la revue **Le courrier des échecs**.

Signalons encore l'excellente performance de MM. J. Caparros (manque la solution du problème 1), Cornu (manque celle du 6), Deprecq (0 point, hélas, pour le 6), Durieux (excellents commentaires, mais manque la solution des problèmes 4

et 6), Gabriel (manque 3 et 7), Laffargue (manque 8 et 11), Tabart (manque 14 et 15), Jeannerod (0 point pour les problèmes 2 et 7), mais surtout MM. Godard et Nicolaon pour les commentaires sur les « secrets » (quelques petites erreurs dans les réponses...).

Tous les participants recevront un numéro de la revue **Diagrammes**.

tournoi Wijk aan Zee, 1977

Blancs : Veröccz (Hongrie)

Noirs : Pytel (Pologne)

défense scandinave

1.é4 d5 ; 2.éxd5 Dxd5 ; 3.Cç3 Dd6?

Assez rare : Plus classique 3...Da5 ; 4.d4 é5 égalité.

4.d4 ç6.

Ou bien 4...Cf6 ; 5.Fg5 ç6 ; 6.Fc4 Fg4 ; 7.f3 Ff5 (Turiscev-Gubnicki, URSS, 1968). 5.Cf3 Cf6 ; 6.Fé2 Ff5 ; 7.Cé5 Cbd7 ; 8.Ff4 Db4.

Une contre-attaque typique, mais meilleure 8...Cxé5 ; 9.Fxé5 et Db4.

9.Cç4!

Menace 10.a3.

9...Cé4 ; 10.a3 Cxç3 ; 11.Dd2! Cxé2.

Ce n'est plus une contre-attaque, mais une tentative désespérée d'amener des complications pour pêcher en eau trouble. 12.axb4 Cxf4 ; 13.Dxf4 Fxç2 ; 14.0-0 g6 ; 15.Tf-é1.

Abandonne (rien à faire contre la menace Cd6+).

Blancs : Sigurjonsson (Islande)

Noirs : Miles (Grande-Bretagne)

défense sicilienne

1.é4 ç5 ; 2.Cf3 d6 ; 3.d4 cxd4 ; 4.Cxd4 Cf6 ; 5.Cc3 g6 ; 6.Fé3 Fg7 ; 7.f3 0-0 ; 8.Dd2 Cc6 ; 9.0-0-0 d5 ; 10.éxd5 Cxd5 ; 11.Cxç6 bxç6 ; 12.Fd4 é5 ; 13.Fç5 Fé6 ; 14.Cé4 Té8 ; 15.h4 Tb8 ; 16.g4 f5 ; 17.gxf5 gxf5 ; 18.Cd6 Ff8?

18.é4 était meilleur. Menace Fxb2+! 19.Fç4 Té7 ; 20.Th-g1+ Rh8 ; 21.Fxd5? 21.Dé2! gagne pour les Blancs.

21...çxd5 ; 22.Dé3 Fg8 ; 23.Cxf5 Té6 ; 24.Fxf8 Dxf8 ; 25.Cg7 Té7 ; 26.Ch5 Ff7 ; 27.Tg5 d4 ; 28.Da3 Fg6 ; 29.Dd6 Txb2 ; 30.Td2 Tb1 + ; 31. Abandonne.

Si 31.Txb1 Tb7+ suivi de Dxd6.

DISQUES

Pour une discothèque de qualité ces 30 cm extraits de notre catalogue

- JOAN BAEZ IN CONCERT**
Une voix sublime. 28 succès - 2 disques 54 F
- BRASSENS « 76 »**
Après 4 ans de silence, 14 chansons nouvelles 38 F
- CHANTS REVOLUTIONNAIRES DU MONDE**
15 chants de justice, de liberté, de fraternité (avec texte) 35 F
- JEAN-MICHEL CARADEC**
« Ma Bretagne quand elle pleut »
Un grand talent 40 F
- FRANCESCA SOLLEVILLE**
« Aujourd'hui les femmes » 38 F
- G. ZAMFIR**
« Improvisation »
Le virtuose de la flûte roumaine .. 35 F

**CECI N'EST QU'UN APERÇU
CATALOGUE DE 62 PAGES**
envoyé gratuitement
1 000 DISQUES SELECTIONNES
Carte de fidélité

BON DE COMMANDE

Disques nos
M.
Rue N°
Code postal Ville
Ci-joint + 6 F de port = F
en chèque (bancaire ou postal) à l'ordre de

INTER-LOISIRS

160, boulevard Péreire, 75017 PARIS



REFLEX 24 x 36 PROJECTEURS
APPAREILS 24 x 36 ACCESSOIRES
CAMERAS Super 8 et 16 JUMELLES

TOUTES LES NOUVEAUTÉS — TOUTES LES MARQUES

PRIX DE GROS

aux membres du Corps enseignant.

J. LOTZ spécialiste
12, rue Richer, PARIS-9^e
REPRISES (Envoi province) CREDIT

Ensoleillement exceptionnel des
PYRENEES-ORIENTALES à 1200 m
Grand CALME-SKI-PROMENADES
pédestres ds cadre champêtre. Jardin.

Au carrefour stations
FRANCE - ANDORRE - ESPAGNE
Axe N20 et SNCF direct
PARIS - TOULOUSE - ENVEITG
Séjours familiaux avec poss. repas
froids skieurs. Confort, accueil, cuis.
soignée, parking privé.

TRANSPYRENEEN Hôtel *NN
66800 ENVEITG
Pension 56 à 65 F TTC ou demi-pens.
Dépliant. Tél. : (68) 04-81-05

échanges et recherches

location (offres)

- Paris, studio libre, tt confort, près métro. Tél. 702-60-50, poste 232.
- Vallauris, villa tt conf., pinède, mer, séjours courts ou longs. Ecr. M. Coves, 6 bis, r. de la Croix-St-Germain, 89130 Toucy.
- Vacances de neige station-village 1760 m, appts conf. 2 à 6 pers., chalet. Mme Bonnetto, 05390 Molines-en-Queyras, tél. : 45-83-04.
- Savoie 1700 m, sport hiv., soleil, climat except., pays simple, b. équipé, studios tt conf., pr. pistes, ambiance calme, px. Education, Ecr. Lutzler, 48, rue Brossolette, 93320 Pavillons.
- 74-Chapelle d'Abondance (1060 m) ski piste, fond, appts tt cft fév. A-B, Pâques, hors vac. scol. Laborde Cl., Bolliets B2, 74140 Douvaine.
- 05 alt. 1500 m, chalet tt cft F5 + F3, ski sur place, calme, forêt, ttes pér. Ecr. P.A. n° 402.
- 83140, F1 rez-de-jard. ds villa, vue mer, prox. plage, calme, ttes périodes. Ecr. P.A. n° 406.
- Vac. de neige au soleil des Alpes. Appts nfs gd conf., Noël, mi-fév., Pâques. Rensgts écr. Olphand, Le Noyer, 05500 St-Bonnet. Tél. (92) 55-04-24 ou 51-19-37.
- Courchevel 1650 m, semaine ou vacances scol. appt lx 7 pers. Ecr. P.A. n° 404.

hôtels - pensions

- Lullin, Hôtel de la Poste, tél. 10, ski, repos, confort, prix 62,70 F.
- Accueil de classes en Savoie, à Albiez-le-Vieux 1500 m/2100 m, à 15 km Saint-Jean-de-Maurienne : La Maison Blanche, chalet confort. à 15 m rem. pente. Ecr. ou tél. à L'Orange bleue, 2, bd des Mobiles, 07000 PRIVAS. Tél. (75) 64-02-44.

correspondance scolaire

- 29 CM2 mx ch. corresp. mer. Ecr. éc. mx, 01110 Hauteville. P.A. n° 403.

CONDITIONS D'INSERTION

- 19,60 F (T.V.A. INCLUSE) LA LIGNE de 40 caractères, signes ou espaces, composition standard.
- EN SUS : cadre = 2 lignes ; filet = 1 ligne ; effets de composition + 20 %.
- POUR LES ABONNES : 50 % de réduction pour 5 lignes annuelles sur production de la bande d'abonnement à L'EDUCATION.
- REGLEMENT : joindre à la demande d'insertion le règlement correspondant par chèque bancaire, postal (les 3 volets) ou mandat-lettre au nom de L'EDUCATION. Factures établies seulement sur demande.
- FRAIS DE DOMICILIATION AU JOURNAL : cinq timbres à 1 F joints à la demande d'insertion.
- REPONSE AUX PETITES ANNONCES DOMICILIEES AU JOURNAL SOUS UN NUMERO : mettre chaque réponse dans une première enveloppe TIMBREE portant uniquement le numéro de l'annonce. Placer cette enveloppe affranchie et cachetée dans une seconde enveloppe à l'adresse de L'EDUCATION, Service des Petites Annonces, 2, rue Chauveau-Lagarde, 75008 PARIS. ATTENTION ! LE COURRIER INSUFFISAMMENT AFFRANCHI NE POURRA ETRE TRANSMIS.

- 25 CM1, 20 CM2 et 9 CE1 ch. corresp. Ecr. Delarue, 61190 Randonnai.
- Ec. rur. 2 cl. (4 SE-10 CP-7 CE1) (8 CE2-8 CM1-10 CM2) ch. corresp. 07 ou 26 voy. éch. si poss. Ecr. Ec. Genevrey, 38450 Vif.
- Classe rurale rég. S.-O. (24 CM2-CM1) ch. corresp. rég. indifférente. Ecr. Ec. pub. Estibeaux, 40290 Habas.
- CM2 mx 16 g., 14 f. ch. cor. Ecr. Ec. mx centre, r. Lebas, 59177 Sains-du-Nord.
- CM ch. corresp. région indifférente. Ecr. Ec. Cuy-St-Fiacre, 76220 Gournay.
- CM2 mx 15 f. 13 g. ch. corresp. eff. équivalent. Ecr. Ec. St-Exupéry, 62680 Méricourt.
- Cl. rur. 25 CE-CM ch. corr. Paris ou banl. proche. Ec. Soudan, 44110 Chateaubriant.
- 16 CE1 mx ch. corresp. Ecr. Mme Mausmus, Ec. filles, 32220 Lombez.
- Cl. rur. 27 él. : 14 CP, 13 CE1 ; cl. rur. 22 él. : 10 CM1 et 12 CE2 ch. corresp. rég. indiv. Ecr. Ec. groupe II, St-A.-des-Coudrais, 72400 La Ferté-Bernard.

- Cl. mx 16 CE2-CM1-CM2 ch. corresp. Vosges avec rencontre fin d'année scol. Ecr. Ec. de Fontaine, 10200 Bar-sur-Aube.

- 30 CM2-CM1-CE2, ch. corresp. Ecr. Ec. mixte centre, 59283 Raimbeaucourt.

● Mise en relation de classes toutes régions. INTERCLASSES, 55, r. Nationale, 37000 Tours.

divers

- Rech. tous doc. (livres, revues...) sur le syst. scol. frs (réformes éducat., péd., ensegt, élèves...) l'animation socio-éducative, la socio. et psycho. Ecr. J. Garcia, 10, r. Ch.-Péguy, 93240 Stains.

● LE CENTRE CULTUREL ANGLO EUROPEEN RECH. AGENTS POUR DIFFUSION SEJOURS LINGUISTIQUES. Rgts M. Gilles Salade, 6, r. Gal-Dautelle, 51000 Fagnières. Tél. 68-26-55.

- Professeur universitaire recherche participation de professeurs lycéens à enquête internationale destinée à publication (Allemagne, Angleterre, France, U.S.A.). Ils seront priés d'inviter leurs élèves à écrire un petit essai sur un leader national du passé récent. La plus stricte confiance est assurée. S'adresser à : Prof. James McRoy, Chairman Department of Psychology, Upsala College, East Orange, New Jersey, 07019, U.S.A.

● English speaking French governess (teacher) by January/February 1978 for 2 girls (6, 14) and a boy (12), all English, parents French speaking, for German family with residence in attractive North-German city and country house nearby. Mornings free, working hours: lunch time to 7.30 hrs p.m. and weekends. Supervising home works, music and sport practice, etc., additional language lessons. Separate flat, 6 weeks holidays p.a. (including paid home visits). Remuneration by agreement. Domestic help available. Driver's licence. Minimum period: 12 months. Ecr. au journal P.A. n° 407.

● Ménage : h. 57 a. retraité actuellement gardien, f. 42 a. ex-secrétaire, un enf., ch. emploi concierges ds étapt scol. région indifférente. Ecr. P.A. n° 405.

● Directement du producteur au consommateur, CHAMPAGNE 1^{er} CRU - Gaston BOEVER, récoltant à 51160 Louvois (Marne).

RELATIONS AMICALES

corresp., renc., sorties, ttes régions, ts âges, milieux div. c/3 timbres. RENAISSANCE, 4, pl. B.-Carnot, 13 - Marseille-2^e.

CHAISES modernes et rustiques. Envoi franco catalogue B contre quatre timbres.

Ets Jacques MARTIN - 39140 VILLEVIEUX

20 MOYENS DE REMPLIR LA CAISSE DE L'ÉCOLE

Techniques simples éprouvées hiver, été, nb Amicales, catalogue illustré 100 pages, 3 timb. (collègue). Club Prix de Gros, Enseignement laïc, 72130 Coulombiers.

NADAUD

Enseignement privé
COURS PEDAGOGIQUES

- C.A.P.
- Direction d'écoles

début des cours **MERCREDI 28 SEPTEMBRE**

9, rue des Arènes, 75005 Paris
707-13-38 - 707-76-05



Vous qui devez enseigner les rudiments du code de la route à vos élèves,

la SECA Codes Rousseau a réalisé cette année des produits nouveaux pour vous aider.

- Transparents pour rétroprojecteurs
- Diapositives signalisation avec fiches-conseils pour l'enseignement
- Cartes murales, signaux aimantés, etc.
- Il faut également vous renseigner sur nos cours et tests audio - visuels, tests écrits, ouvrages, etc.
- Nos maquettes mécaniques pour enseignement technique
- Notre matériel audio-visuel

Demandez notre catalogue à l'adresse suivante :

Renseignements et documentation

SECA-Codes Rousseau

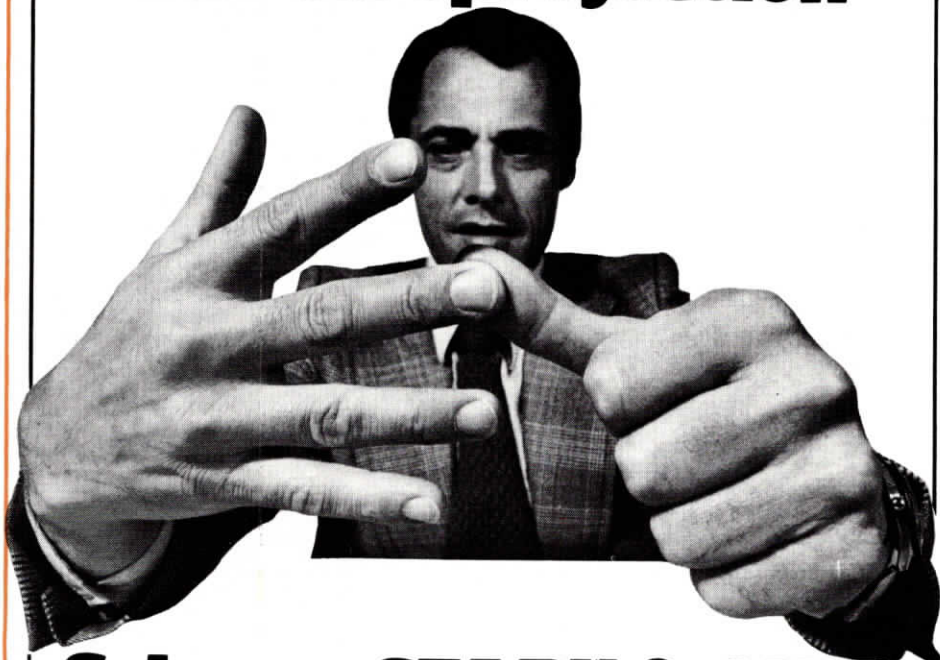
7, Quai du Brise-Lames, 7
85101 LES SABLES-D'OLONNE
 B. P. 93 Tel. (51) 32.16.11

Agences :

54, rue de la Verrerie
 75004 PARIS Tél. 272.75.03

127, rue Pierre-Corneille
 69003 LYON Tél. 60.05.91

les 10 accessoires indispensables à la rétroprojection



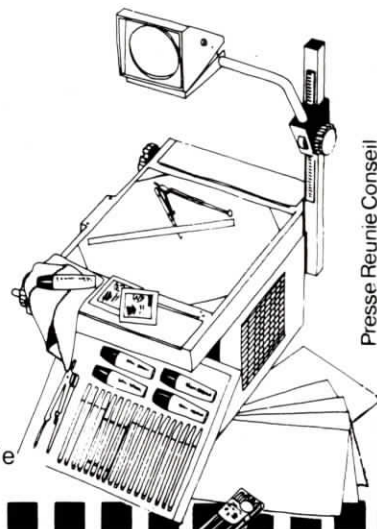
Schwan-STABILO OHP

Créer des transparents adaptés à vos besoins, intervenir sur le transparent pendant la projection, rendre plus vivantes vos démonstrations, voilà qui est à la portée de tous grâce à la gamme d'accessoires Schwan-STABILO OHP.

- feutres et marqueurs
- feuilles de couleur
- lettres de transfert
- transparents
- rouleaux
- classeur et cadres
- gomme et solvant
- compas à ventouse
- baguette de signalisation
- chiffon antistatique

Un matériel simple et fiable, à des prix compétitifs, qui vous permettra d'exploiter au maximum les possibilités de votre rétroprojecteur.

En matière de rétroprojection, le leader s'appelle Schwan-STABILO.



Presse Reunie Conseil



■ **Offre spéciale :** Recevez gratuitement notre nouvelle brochure, l'ABC de la rétroprojection, un coffret-échantillon et les adresses des revendeurs, en retournant ce coupon à Swan-STABILO - France B.P. 133 67028 STRASBOURG Cédex

■ Nom : Adresse :

■ Fonction :

■ Etablissement :

Code :

Ville :

■ ■ ■ ■ ■ **OHP**  **Schwan-STABILO**

Un dictionnaire ? Choisissez plutôt celui qui révèle tous les aspects de la langue française

"... la phonétique, l'étymologie, les datations, les niveaux de langue, les définitions et le recours, là aussi, à de nombreux exemples d'usage courant ou de citations d'auteurs, apportent toute l'information souhaitable."

COURRIER DE L'OUEST - R. G.

"... Le Lexis, conformément à la tradition Larousse, me semble réunir le maximum d'éléments d'information (qu'elle soit étymologique, syntaxique, littéraire...) dans le minimum de place."

LA CROIX - Jean Vigneron

"L'esprit dans lequel a été conçu Lexis est excellent. Dictionnaire de la langue à la fois classique et moderne, ses soixante-dix mille vocables contiennent en outre l'essentiel de l'énorme vocabulaire des sciences et des techniques, ainsi que les néologismes répandus."

LE FIGARO - Aristide

"La clarté des regroupements, des explications, de la typographie en fait à la fois le dépositaire du français classique et le reflet de la langue vivante que nous parlons : à n'en pas douter, une réussite."

MIDI LIBRE

"Très riche, accueillant (légitimement) un large vocabulaire technique, même emprunté à l'anglais, le Lexis traduit bien cet état nouveau du français, partagé entre son héritage littéraire et philosophique, et son présent industriel et pragmatique."

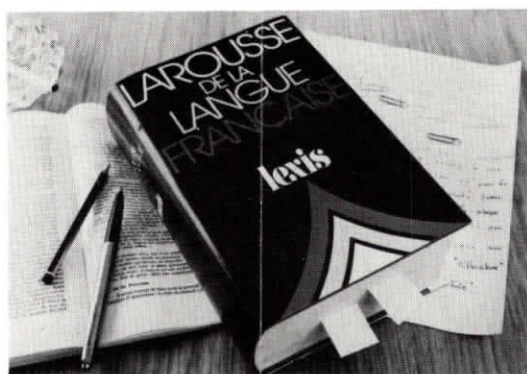
LE MONDE

"Un dictionnaire de langue qui s'ouvre à l'encyclopédie : il nous semble que c'est là un compromis original et heureux."

LA NOUVELLE CRITIQUE - L. G.

... mais jugez-en vous-même, en allant l'examiner
chez votre libraire (prix : 119,00 F)

LAROUSSE DE LA LANGUE FRANÇAISE lexis



Plus de 70 000 mots, couvrant tous les domaines, y compris
les vocabulaires technique et scientifique,
une richesse exceptionnelle en renseignements sur les mots,
un choix exemplaire de citations, classiques
et réellement contemporaines;
pour la première fois, une grammaire complète
intégrée au dictionnaire.

le plus riche
de tous les dictionnaires de la langue française
en un seul volume